

Fuite des réponses et fraudes au BEM

**Une personne condamnée à 03 ans de prison
et 04 autres en détention provisoire**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7200 - JEUDI 05 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Groupe Sonarem
**Vers le lancement de
grands projets avec des
partenaires étrangers**

P04

**Rassemblement des hadjis algériens
sur le Mont Arafat**

**La Mission
algérienne
à pied d'oeuvre**

Les hadjis algériens ont commencé, mercredi matin, à affluer vers le Mont Arafat, dans le cadre de l'accomplissement du rite de la station à Arafat, l'un des piliers fondamentaux du hadj, dans une organisation rigoureuse et une coordination minutieuse. Cette opération, supervisée par la Mission algérienne du hadj, a vu la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires afin d'assurer un déplacement fluide et sécurisé des pèlerins depuis leurs lieux de résidence vers le Mont Arafat, conformément au calendrier préétabli par les autorités saoudiennes.



Lire en page 03

P07

ORAN

Saison estivale
**Les tarifs de location de chambres d'hôtel
suscitent un débat**

Centre hospitalier universitaire «Dr. Benaouda Benzerdjeb»
02 nouveaux accélérateurs pour le service de radiologie

Départ en retraite du Directeur de l'Énergie
Cérémonie de reconnaissance pour les efforts fournis



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Energie

Arkab reçoit une délégation du groupe Sarens



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger, une délégation du groupe "Sarens", conduite par son directeur exécutif, Wim Sarens, avec laquelle il a examiné les opportunités d'investissement dans le secteur énergétique en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a été également l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre le groupe "Sarens" et les entreprises du secteur, notamment les groupes Sonatrach, Sonelgaz et Sonarem, ajoute la même source. A cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé global sur les perspectives de développement du secteur, détaillant les grands programmes en cours ainsi que les opportunités d'invest-

tissement offertes, dans le cadre des réformes profondes et du nouveau cadre juridique et réglementaire mis en place par l'Etat pour encourager l'investissement et instaurer un climat d'affaires attractif et concurrentiel. Les discussions ont également porté sur les principaux axes de coopération possibles, notamment dans la réalisation de projets liés au développement des infrastructures des hydrocarbures, à la construction d'installations électriques, à la transformation des ressources minières, ainsi qu'à la création de projets dans les domaines des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer, détaille le communiqué. Dans ce contexte, M. Arkab a mis en avant les incitations et garanties offertes par la nouvelle loi sur l'investissement au profit des investisseurs nationaux et étrangers.

Aïd El-Adha

Naftal assure la continuité de la distribution des carburants et du gaz butane



La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a annoncé, mardi dans un communiqué, que la distribution des carburants et du gaz butane sera assurée normalement à travers tout le territoire national durant les jours de l'Aïd El-Adha. Naftal a indiqué que "la distribution des produits pétroliers sera assu-

rée 24h/24 à travers l'ensemble de ses stations-service et points de vente, comme c'est le cas tout au long de l'année". L'entreprise a également rassuré sa clientèle quant à la disponibilité du gaz butane, "dont la demande est généralement élevée pendant cette fête", affirmant qu'il sera disponible dans tous ses points de vente.

Ministère du Commerce intérieur

Réunion sur la numérisation des mécanismes de contrôle et la saison estivale



Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère, consacrée à plusieurs dossiers relatifs à la numérisation des mécanismes de contrôle et aux préparatifs de la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Zitouni a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de numérisation du contrôle économique, en la renforçant par des plateformes et des applications électroniques adaptées aux transformations numériques et à même de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des interventions des services de contrôle à l'échelle nationale. Un plan de travail glo-

bal consacré à la saison estivale a également été présenté lors de cette réunion, ajoute la même source, précisant que les campagnes nationales de sensibilisation et de prévention contre les intoxications alimentaires prévues dans ce cadre ont débuté le 1er juin, et ce, en coordination avec les différents acteurs et secteurs concernés. Il a aussi été question des procédures pratiques visant à assurer l'approvisionnement des 14 wilayas côtières en produits de large consommation, sachant que ces wilayas enregistrent tous les ans à la même période une grande affluence d'estivants de l'intérieur du pays et de l'étranger, d'où la nécessité de mettre tout en œuvre pour garantir la disponibilité des produits et la stabilité des prix.

SNTF

Lancement de nouvelles lignes inter-wilayas

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé lundi, dans un communiqué, le renforcement de ses lignes actuelles et la création de nouvelles lignes inter-wilayas, à compter de mercredi prochain. Cette opération intervient "en application des instructions du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, concernant notamment la mise en service des trains Coradia et des trains ré-

novés dans les ateliers de la société", précise le communiqué. Dans ce cadre, l'opération prévoit le lancement d'une nouvelle ligne de train de nuit reliant Alger et Tlemcen via Oran et Sidi Bel Abbès, et d'une autre nouvelle ligne reliant Constantine et Biskra via Batna. La ligne Alger-Oran sera également renforcée avec deux voyages quotidiens supplémentaires pendant la journée, selon la même source.

Relizane

Découverte d'une hyène rayée morte

Un spécimen rare d'hyène rayée a été retrouvé mort dans les environs de la commune d'Ammi Moussa (à 65 km à l'Est de Relizane), a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Le chef du bureau de la protection de la faune et de la flore, Yacine Boulouar, a précisé à l'APS

qu'à la suite d'un signalement fait, dimanche, par un citoyen, une hyène rayée morte a été retrouvée en bordure du chemin de wilaya CW 14, entre les communes d'Ammi Moussa et El Ouldja. Les agents des forêts se sont rendus sur place et ont procédé aux mesures sanitaires et de précaution, notamment l'enterrement de l'animal.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Rassemblement des hadjis algériens sur le Mont Arafat

La Mission algérienne à pied d'œuvre

Par B.Habib

Comment s'annonce le pèlerinage pour nos compatriotes algériens? Dans quelles conditions s'effectue leur séjour à la Mecque pour l'accomplissement du devoir saint divin ? A partir de ce mercredi 4 juin, l'Arabie Saoudite s'apprêtait à accueillir environ 1,5 million de fidèles pour la nouvelle saison de Hadj soit le moment annuel fort du pèlerinage à la Mecque. Sur le point d'aller sur Mina sous une forte chaleur, les pèlerins font très attention sur leur état de santé. Pour cela, le ministère algérien et l'office algérien de Hadj et Omra ont pris les devants et ont distribué des guides aux pèlerins afin d'éviter tout aléa. La mission algérienne en Arabie Saoudite est à pied œuvre. Plus d'un million de musulmans ont convergé vers La Mecque pour accomplir le grand pèlerinage annuel, les autorités promettant un hadj plus sûr grâce à des mesures de lutte contre la chaleur et à un renforcement du contrôle des pèlerins non autorisés. Une chaleur torride et suffocante règne en effet au pays du hadj depuis voilà plusieurs semaines. Les futurs hadjis sont donc avertis. Les températures devraient en effet dépasser les 40 degrés cette semaine alors que débute officiellement mercredi l'un des plus grands rassemblements religieux au monde. Dimanche, plus de 1,4 million de pèlerins étaient déjà arrivés en Arabie saoudite, selon les autorités. La chaleur reste la seule interrogation des hadjis car elle pourrait se transcender ou s'abaisser pour le grand bonheur des fidèles. A la Mecque la chaleur n'arrête pas ni ne dissuade la foi de plus d'un mil-

lion de musulmans de la terre qui s'y sont parfaitement préparés ou adaptés. Lundi, le ministère de la Santé a annoncé avoir déjà pris en charge 44 cas de coup de chaleur. Cette année, la monarchie du Golfe a mobilisé plus de 40 agences gouvernementales et 250.000 fonctionnaires pour tenter d'atténuer les risques liés à la chaleur. Les passages couverts ont été étendus de 50.000 mètres carrés, des milliers de secouristes supplémentaires sont déployés et plus de 400 points d'eau fraîche et des milliers de brumisateurs sont en service durant tout le hadj, a assuré le ministre saoudien du hadj, Tawfiq al-Rabiah. Les autorités saoudiennes s'appuient également sur les dernières technologies d'intelligence artificielle pour surveiller les déplacements et mieux gérer les flux, avec l'appui de données collectées par une nouvelle flotte de drones déployés à travers La Mecque. Malgré la chaleur accablante, des pèlerins expriment leur bonheur en arrivant à La Mecque. "C'est vraiment une bénédiction", se réjouit Abdoul Majid Ati, avocat et conseiller en charia (loi islamique) philippin, près de la Grande Mosquée qui abrite la Kaaba, structure noire vers laquelle se tournent les musulmans pour prier. "On se sent tellement en paix et en sécurité en ce lieu", dit-il. Abdul Hamid, originaire du Nigeria, est lui "très heureux" d'accomplir son second pèlerinage consécutif à seulement 27 ans. Les hadjis algériens ont commencé, mercredi matin, à affluer vers le Mont Arafat, dans le cadre de l'accomplissement du rite de la station à Arafat, l'un des piliers fondamentaux du hadj, dans une organisation rigoureuse et une coordination minutieuse. Cette opération, super-

visée par la Mission algérienne du hadj, a vu la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires afin d'assurer un déplacement fluide et sécurisé des pèlerins depuis leurs lieux de résidence vers le Mont Arafat, conformément au calendrier préétabli par les autorités saoudiennes. Le chef du Centre de La Mecque relevant de la Mission algérienne, M. Youcef Baroud, a indiqué que l'opération se déroulait dans de bonnes conditions. Il souligne que la coordination continue avec les autorités saoudiennes et a permis de faciliter la circulation des bus et de respecter les horaires d'arrivée à Arafat, ce qui contribue à créer un climat propice à la méditation pour les pèlerins lors de l'accomplissement de leurs rites. Les équipes médicales et d'orientation accompagnent les caravanes durant toutes les étapes du déplacement afin d'apporter l'assistance nécessaire, notamment aux personnes âgées et aux malades chroniques, a-t-il assuré, précisant que le Centre médical d'Arafat a été doté de tous les moyens nécessaires pour la prise en charge des cas d'urgence. Il a également fait savoir que la Mission algérienne avait élaboré un programme religieux et d'orientation spécial pour cette étape, comprenant des cours sur les vertus du jour d'Arafat, ainsi que des orientations permettant aux pèlerins d'accomplir leurs rites correctement et sereinement. Ces efforts de la Mission algérienne visent à garantir les meilleures conditions aux pèlerins et à leur permettre d'accomplir leurs rites en toute quiétude et sécurité, conformément aux instructions organisationnelles et sanitaires en vigueur pour cette saison du hadj.

Algérie-Rwanda

Accord sur la dynamisation de la coopération bilatérale et convergence de vues

Le premier jour de la visite officielle du président de la République du Rwanda, M. Paul Kagame, en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été marqué par un accord sur la nécessaire dynamisation de la coopération bilatérale et une convergence de vues sur les questions d'intérêt commun. Dans une déclaration conjointe à la presse, le président de la République a qualifié la visite du président rwandais de "précieuse opportunité" ayant permis d'avoir de "riches entretiens" au cours desquels il a été convenu de la "nécessité de dynamiser et d'étendre la coopération", précisant que leurs échanges ont porté sur "les domaines de coopération politique, sécuritaire, économique et culturelle et la mise en place de mécanismes pour promouvoir les échanges commerciaux, dont le Conseil d'affaires algéro-rwandais, l'organisation de rencontres périodiques entre opérateurs économiques des deux pays et la participation aux foires à vocation économique". Le président de la République a également mis en avant "la convergence de vues entre les deux pays sur plusieurs questions régionales et inter-

nationales, ainsi que leur attachement au principe de règlement pacifique des conflits et leur rejet des ingérences étrangères dans les affaires du continent africain". A cet égard, les deux parties ont souligné "leur soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination à travers un référendum libre, régulier et juste, conformément aux décisions de la légalité internationale", ainsi que "la nécessité de mettre fin immédiatement à l'agression contre le peuple palestinien et de garantir l'acheminement des aides humanitaires dans les plus brefs délais, outre le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec El-Qods comme capitale". Pour sa part, le président rwandais a qualifié ses entretiens avec le président de la République de "constructifs" et fondés sur une "amitié solide et enracinée entre les deux pays", saluant "la coopération étroite entre les deux pays dans les fora internationaux, où ils se soutiennent mutuellement sur les questions régionales et internationales". Il a également mis en exergue l'importance des accords et mémorandums d'entente signés entre les deux pays à l'occasion de cette visite, affir-

mant qu'ils "ouvriront de nouvelles perspectives pour l'avenir de la coopération bilatérale". En effet, plusieurs mémorandums d'entente ont été signés dans les secteurs des télécommunications, de l'entrepreneuriat, de l'innovation, de l'économie numérique, de la promotion de l'investissement, de l'industrie pharmaceutique, de la formation professionnelle et de la police. Des accords ont également été signés entre les deux pays dans les secteurs de la communication, de l'agriculture, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation, ainsi qu'en matière de transport aérien, de coopération judiciaire d'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Auparavant, le président de la République avait réservé, au siège de la Présidence de la République, un accueil à son homologue rwandais, avant de s'entretenir avec lui, en tête-à-tête. Les entretiens ont ensuite été élargis aux membres des délégations des deux pays. Toujours au siège de la Présidence de la République, les membres des délégations des deux pays ont eu des entretiens bilatéraux.

Point de Vue

Par D. Benani

Les démons de l'obscurantisme

Une femme franco algérienne a quitté son pays natal pour venir s'installer en Algérie. Elle a fui l'islamophobie pour pouvoir vivre librement sa foi sur la terre de ses ancêtres, du moins l'a-t-elle pensé. Dans sa naïveté, elle a cru que tout allait bien se dérouler, le plus normalement du monde. Mal lui en prit. Elle a pris place dans un espace public et en tant que pratiquante assidue, a ouvert le saint Coran traduit en français et s'est mise à en psalmodier des versets. Un geste spirituel simple, modeste, sans provocation. «Ô sacrilège», s'écrièrent des voix offusquées ! Ce fut un déferlement de haine qui s'abattit sur la pauvre jeune femme. Comment a-t-elle osé lire le Coran dans une autre langue que l'arabe ? Leur ignorance crasse ne leur permettant pas de savoir que ce livre sacré est traduit dans une multitude de langues à travers le monde. Et des millions de musulmans non arabophones peuvent ainsi y accéder. Elle s'en trouva terrifiée par les réactions imbéciles d'une bande d'énergumènes, qui s'est déchâinée sur elle avec des salves d'insultes, sorties de bouches baveuses de méchanceté. Ces auto-proclamés rédempteurs de torts, et porte-étendards exclusifs de toutes les lois de la création, s'imaginent pouvoir glaner des échelons dans la hiérarchie sociale. Ils pensent en effet qu'en s'exposant à qui mieux mieux au regard de la foule, celle-ci verrait en eux des combattants du mal, et peut-être même, par comble d'aberration, des parangons de vertus. L'obscurantisme les aveugle, le fanatisme les aliène, l'intolérance inhibe leurs facultés mentales, si tant est qu'ils n'aient jamais eu une once. La foi n'a pas besoin d'être bruyante pour être vraie, elle doit seulement être vécue avec une conviction intime.

Nouvelle dérive du Sénat français à l'égard de l'Algérie

Le Conseil de la nation exprime sa vive indignation

Le Bureau du Conseil de la nation, présidé par M. Azouz Nasri, président du Conseil, a exprimé, mardi, sa "vive indignation" face à la nouvelle dérive et la provocation délibérée de certains membres du Sénat français à l'égard de la nation algérienne. Le Bureau du Conseil de la nation indique, dans un communiqué, qu'il suit "avec une vive indignation et un profond désaveu la nouvelle dérive et la provocation délibérée et renouvelée de certains membres du Sénat français à l'égard de la nation algérienne", relevant que "ces personnes appartenant à l'extrême droite sont la véritable source des problèmes dans les relations algéro-françaises". "Ces individus accumulent scandales et dérives, allant jusqu'à accueillir à intervalles réguliers des éléments terroristes d'une organisation classée comme terroriste, affichant ainsi sans scrupule leur trahison, au mépris des conséquences néfastes que cela engendre sur les relations actuelles et futures entre les deux pays", note le communiqué. A ce titre, la même source relève que "les partisans de l'extrême droite au sein de la France officielle et ceux qui leur emboîtent le pas, auto-proclamés défenseurs de la liberté et de la justice, reproduisent les pratiques de leurs prédécesseurs, sans discernement entre le juste et l'injuste", soulignant que ces parties "bercées d'illusions et cloîtrées dans leurs rêves insensés, s'acharnent à nuire à l'Algérie et à s'ingérer dans ses affaires intérieures dans le but de s'attaquer à son unité nationale". Tout en réaffirmant que "l'Algérie indépendante n'a jamais cédé face aux tentatives d'ingérence dans ses affaires intérieures, ni toléré les atteintes à sa souveraineté, quelles qu'en soient les justifications", le Bureau du Conseil de la nation insiste sur le fait que "l'Algérie, populaire et officielle, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consolide ses pratiques démocratiques à travers la promotion d'une démocratie participative et l'édification d'un Etat de droit, de justice et de lois".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Déchets recyclés: cap sur les 30 % !

Sous l'impulsion de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, l'Algérie s'engage résolument dans une transition écologique à travers un ambitieux plan quinquennal (2025-2029). L'objectif est clair : atteindre 30 % de déchets recyclés d'ici 2029, tout en instaurant une véritable économie circulaire au cœur du développement durable. Ce nouveau cap, dévoilé sur les ondes de la Radio nationale, s'inscrit dans une vision modernisée de la gestion des déchets : ceux-ci ne sont plus vus comme un fardeau, mais comme une ressource à valoriser. Pour cela, la ministre mise sur deux leviers essentiels : la numérisation et l'implication citoyenne. Grâce aux technologies numériques, l'État ambitionne une meilleure traçabilité des flux de déchets, une optimisation des circuits de tri, et un suivi rigoureux de leur valorisation. Parmi les priorités affichées, le recyclage des plastiques occupe une place de choix. En partenariat avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens, le ministère entend structurer les filières locales et accompagner les porteurs de projets. Plus de 500 jeunes entrepreneurs ont déjà été formés en 2024, preuve d'une volonté de dynamiser l'économie verte. Mais ce virage ne saurait s'opérer sans une législation adaptée. La loi 25-02, adoptée en février 2025, encadre désormais la gestion et la valorisation des déchets, tout en reconnaissant la responsabilité élargie des producteurs. Un cadre favorable est également mis en place pour attirer les investissements, avec à la clé des incitations fiscales et douanières. Le plan va au-delà du recyclage : il vise aussi à lutter contre la désertification via le projet du "Barrage vert", qui prévoit la plantation d'un million d'arbres en 2025. La ministre alerte également sur le danger persistant des décharges sauvages, responsables de nombreux incendies ces dernières années, appelant à une mobilisation collective. Enfin, un acteur-clé longtemps marginalisé est désormais au cœur de la stratégie : le secteur informel. Ces récupérateurs de déchets, bien qu'invisibles dans les textes, assurent jusqu'à 80 % du tri recyclé. L'État entend les intégrer progressivement dans une économie circulaire structurée, leur offrant formation et reconnaissance. L'Algérie amorce donc un virage prometteur. Encore faudra-t-il que les promesses législatives se traduisent en actions concrètes, inclusives et durables par surtout les élus locaux.

Huile d'olive

Deux marques algériennes primées à un concours international en Italie

Deux marques algériennes d'huile d'olive ont été distinguées lors du concours international "EVO IOOC", un événement annuel dédié à l'huile d'olive extra vierge, organisé en Italie. Il s'agit de "Dahbia", qui a remporté la médaille d'or, et de "Chibi", distinguée par une médaille d'argent, selon les résultats officiels publiés sur le site du concours. L'huile d'olive Dahbia, qui a déjà brillé lors de plusieurs compétitions internationales au Japon, en Grèce, en Italie, en France et en Suisse, est produite par l'exploitation agricole de Hakim Alileche qui s'étend sur plus de 40 hectares dans la région de Benhar à Aïn Ouessara. Quant à l'huile d'olive "Chibi", elle est produite depuis 1920 à Tirmatine dans la wilaya de Tizi Ouzou, par une entreprise familiale. Elle a également été primée dans plusieurs concours internationaux, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. Le concours EVO IOOC (Extra Virgin Olive Oil - Italy International Olive Oil Contest) est considéré comme l'une des compétitions les plus prestigieuses du secteur. Il est classé deuxième à l'échelle mondiale, après le concours Mario Solinas, organisé chaque année par le Conseil oléicole international pour récompenser les meilleures huiles d'olive extra vierge. L'édition 2025 du concours EVO IOOC a réuni des centaines de producteurs. Les huiles en compétition ont été évaluées par un jury international, selon des critères rigoureux : équilibre aromatique, intensité, pureté et technique d'extraction.



En raison d'une offre abondante

Le brut fait face à des risques baissiers

L'OPEP+ s'accorde pour augmenter sa production de pétrole de 411 000 barils par jour en juillet, soit la troisième augmentation mensuelle consécutive. Le cours du pétrole pourrait baisser dans les mois à venir, notamment en raison d'une offre plus importante. Cependant, selon les experts, les prix pourraient remonter à partir du début de 2026. Huit pays de l'OPEP+ qui mettent en œuvre des réductions volontaires de production ont convenu ce week-end d'augmenter la production de pétrole de 411 000 barils par jour en juillet. Cela marque la troisième augmentation mensuelle consécutive de la production. Avant la réunion, les spéculations concernant une augmentation encore plus importante de la production ont fait grimper considérablement le prix du pétrole, compensant ainsi les pertes enregistrées à la clôture de la semaine précédente. L'Arabie saoudite a plaidé pour une augmentation de production plus importante, contrairement à la Russie et à deux autres pays qui ont préféré maintenir les niveaux de production actuels. «Avec l'augmentation de l'offre qui vient

d'être approuvée, plus de la moitié des réductions de production volontaires de 2,2 millions de barils par jour ont déjà été annulées», a déclaré Carsten Fritsch, analyste des matières premières chez Commerzbank AG. «Cependant, la justification de l'augmentation de la production (perspectives économiques stables, fondamentaux du marché sains) donnée dans le communiqué de presse, qui était identique à celle du mois précédent, ne semble pas très convaincante». En effet, selon Fritsch, cela vise probablement principalement à sanctionner les pays qui dépassent de manière significative leurs quotas, comme le Kazakhstan. L'augmentation annoncée du volume de production est improbable. Cela est dû à la fois au fait que d'autres nations, comme l'Irak et les Émirats arabes unis, dépassent déjà leurs quotas convenus, et à cette raison sous-jacente. L'OPEP+ ne souhaite apparemment pas non plus perdre davantage de parts de marché au profit des producteurs de pétrole de schiste aux États-Unis et répond également à la demande du président américain Trump, qui avait appelé

l'OPEP+ à augmenter sa production de pétrole. Actuellement, le marché pétrolier semble capable de gérer l'augmentation de l'offre. Selon Rystad Energy, les mois d'été, de juin à août, entraînent une augmentation de la demande de pétrole. Ces trois mois pourraient être idéaux pour une augmentation de la production de la part de l'OPEP. «Cependant, un important excédent d'offre pourrait se profiler à l'automne si l'OPEP+ augmentait sa production de pétrole au même rythme au cours des prochains mois», a fait remarquer Fritsch. Les niveaux de stocks sont actuellement bas aux États-Unis, ce qui indique une pénurie. Selon Commerzbank, cette pénurie sera probablement aussi un facteur important. Dans un contexte de volatilité du marché liée aux droits de douane, provoquée par les annonces du président américain Donald Trump, les prix du pétrole brut Brent ont fluctué depuis le mois d'avril. Après avoir subi des baisses importantes au début des mois d'avril et de mai, le prix du pétrole Brent s'est stabilisé, se négociant entre 63 et 67 dollars le baril ces dernières semaines.

Groupe Sonarem

Vers le lancement de grands projets avec des partenaires étrangers

Le groupe Sonarem compte lancer de grands projets miniers avec des partenaires étrangers dans le but de valoriser les ressources minières, a indiqué le PDG du groupe, Belkacem Soltani. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une conférence sur le secteur minier et la diversification économique, organisé lundi, M. Soltani a précisé que le groupe travaillait en collaboration avec des sociétés omniaises, chinoises, turques et canadiennes sur des projets miniers qui seront bientôt concrétisés pour ren-

forcer la contribution du secteur à la création de la richesse et d'emplois. Le secteur minier, qui enregistre des indicateurs positifs, constitue l'un des principaux piliers de la diversification économique, a souligné le responsable, insistant sur l'importance de la valorisation des ressources naturelles à travers la transformation industrielle et l'amélioration de la gouvernance. Selon lui, les partenariats internationaux sont essentiels dans cette démarche. La feuille de route du groupe repose sur le développement de l'industrie minière, la valorisation des ressources via la transformation industrielle, l'amélioration de la gouvernance et la formation de ressources humaines qualifiées, a-t-il expliqué. Rappelant qu'il n'était plus possible d'exporter des matières premières à l'état brut conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le PDG de Sonarem a souligné que la priorité était désormais accordée à la transformation industrielle locale des matières premières en produits industrialisés que l'Algérie importait par le passé. A l'ouverture de la rencontre, M. Soltani a indiqué que le groupe prônait une vision stratégique ambitieuse basée sur l'innovation et la proactivité pour assurer la pérennité de ses activités et renforcer sa position en tant que principal fournisseur des matières premières, réaffirmant son engagement en faveur de la durabilité et de la responsabilité environnementale. De son côté, le président du Centre algérien de la prospective économique, du développement des investissements et de l'entrepreneuriat (ACEFIDE), Akram Zidi, a mis en avant l'importance de la valorisation des ressources minières

pour la réduction de la facture d'importation et l'augmentation la valeur des exportations hors hydrocarbures, appelant à la nécessité d'avoir des entreprises capables de dynamiser le secteur minier. Saluant les grands projets miniers en cours de réalisation dans nombre de wilayas pour soutenir le développement local, il a estimé que le projet de loi sur les activités minières imprimera une forte impulsion au secteur. Lors de la conférence, un memorandum de coopération a été signé entre la filiale Sonarem-Formation et le Centre algérien de la prospective économique, du développement des investissements et de l'entrepreneuriat, pour le renforcement de la participation des jeunes aux projets miniers, l'échange d'informations économiques et l'organisation d'activités conjointes en lien avec le secteur. La rencontre qui a été sanctionnée par une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption d'une approche stratégique pour le développement du secteur minier, basée sur la valorisation des ressources naturelles, les investissements étrangers dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, le renforcement de l'industrie de transformation et l'amélioration des infrastructures. Les participants ont également appelé, dans leurs recommandations, à impliquer les PME et le secteur de l'enseignement supérieur dans l'accompagnement de la dynamique du secteur par la formation et l'encadrement, à mettre en place un système national d'informations minières et à élaborer une stratégie d'exportation durable, tout en saluant les progrès réalisés dans la réforme du cadre juridique régissant les activités minières.

Permanence de l'Aïd El-Adha

Plus de 55.000 commerçants mobilisés

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé la mobilisation de 55.602 commerçants à travers les différentes wilayas du pays, afin d'assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El-Adha, en vue de garantir un approvisionnement régulier du marché en produits de première nécessité, notamment les denrées alimentaires de base. Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de coordination présidée par le ministre du secteur, Tayeb Zitouni, le ministère a précisé que le programme de permanence prévoit également la mobilisation de 547 unités de production et de 2.801

agents de contrôle, afin d'assurer la continuité de la fourniture des produits essentiels, tels que le pain, les fruits et légumes, le lait et l'eau minérale. Dans ce sillage, le ministre a ordonné l'ouverture des marchés de gros régionaux de fruits et légumes relevant de l'entreprise MAGRO durant les jours de l'Aïd, afin de garantir un approvisionnement régulier et une stabilité des prix pendant la fête. Concernant la plateforme numérique "MOURAFIK COM", qui permet aux citoyens de signaler toute anomalie dans le programme de permanence, les dernières mises à jour de l'application ont été présentées lors de

la réunion. A cet effet, le ministre a souligné que cet outil offrait "une solution numérique efficace permettant d'obtenir des informations précises et instantanées sur les emplacements des commerçants de permanence, et de signaler toute pénurie ou irrégularité liée aux pratiques commerciales ou à la sécurité des produits". M.Zitouni a, par là même, affirmé que la numérisation des outils de contrôle et le recours aux applications et plateformes électroniques constituaient "un pilier essentiel pour améliorer le service public et renforcer la réponse aux préoccupations des citoyens, particulièrement lors des grandes occasions".

Fuite des réponses et fraudes au BEM

Une personne condamnée à 03 ans de prison et 04 autres en détention provisoire

Le tribunal de Chlef a condamné, mardi, un quadragénaire à trois ans de prison ferme et une amende de 100.000 DA, pour son implication dans une affaire de fuite des réponses aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), a-t-on appris auprès de cette instance judiciaire. "Vu l'article 11 du Code de procédure pénale modifié et complété, le procureur de la République près le tribunal de Chlef informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'intégrité des examens et concours, une poursuite judiciaire a été engagée le 3 juin 2025 à l'encontre du dénommé H.M.I, âgé de 41 ans, suivant la procédure de comparution immédiate, pour le délit de fuite des réponses aux examens du BEM, à l'aide de moyens de communication à distance", est-il indiqué dans un communiqué du parquet du tribunal de Chlef. La même source ajoute que "cet acte, prévu et puni par les articles 253 bis 6, alinéa 1, et 253 bis 7, alinéa 4 du Code pénal, a conduit, après procès et délibération conformément à la loi, à la condamnation de l'accusé pour le délit reproché. Il a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de

100.000 DA, avec confiscation des objets saisis et mandat de dépôt à l'audience". A Barika, le juge a ordonné de placer en détention préventive un élève pris en flagrant délit de fraude lors des épreuves de mathématiques et une autre personne suspectée de l'avoir aidé, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué du procureur de la République près de ce tribunal. Le communiqué a précisé que le candidat répondant aux initiales (B.M.L.) a été pris en date du 1er juin 2025, en flagrant délit de fraude lorsqu'il passait l'épreuve de mathématiques à l'examen du BEM, en utilisant une oreillette Bluetooth et une carte électronique dotée d'une puce SIM, avec l'aide du dénommé (B.A.) qui lui fournissait à distance les réponses aux questions posées". "Après leur présentation à la justice en date du 3 juin 2025 pour "délit d'atteinte à l'intégrité des examens du BEM en tentant de faire fuiter les sujets et les réponses des épreuves du BEM à l'aide de moyens de communication à distance", les deux suspects ont été différés devant le tribunal conformément à la procédure de comparution immédiate. "Après leur comparution devant le juge, ce dernier a ordonné l'ajournement de l'af-

faire au 10 juin 2025 pour convoquer le témoin (B.A.) ainsi que le placement des deux mis en cause en détention provisoire", ajoute le communiqué. Par ailleurs, le juge près le tribunal de Merouana (Cour de Batna) a ordonné le placement en détention provisoire, conformément à la procédure de comparution immédiate, d'un candidat pris en flagrant délit de triche lors de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), et de son complice suspecté de l'avoir aidé, indique, lundi, un communiqué du procureur de la République. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Merouana informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'intégrité des examens, un candidat répondant aux initiales (R.A.O) a été pris en flagrant délit de fraude, en date du 1 juin 2025, lorsqu'il passait l'épreuve de la langue arabe à l'examen du BEM, en utilisant une oreillette Bluetooth et une carte électronique dotée d'une puce SIM, avec l'aide du dénommé (T.S), afin de lui fournir à distance les réponses aux questions posées", précise le communiqué.

Création de sociétés fictives, faux et évasion fiscale

Deux opérateurs économiques placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Pôle pénal économique et financier de la Cour d'Alger a ordonné le placement en détention provisoire de deux (2) opérateurs économiques impliqués dans des activités criminelles dans le cadre d'un réseau accusé de création de sociétés fictives, d'usage de registres de commerce frauduleux, de faux et imitation de sceaux de l'Etat en vue de l'obtention d'avantages indus, et d'évasion fiscale, a indiqué un communiqué de la Cour d'Alger. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal économique et financier informe l'opinion publique qu'à la suite d'informations faisant état d'importation illégale de bananes via le port d'Annaba par des opérateurs économiques, ayant recours à des

manœuvres frauduleuses en vue d'augmenter les prix et d'en tirer des profits illicites, une enquête préliminaire a été ouverte et a permis de découvrir un réseau criminel qui se livrait à la création de sociétés fictives, à l'usage de faux registres de commerce, à la falsification de documents de commerce et à l'imitation de cachets de l'Etat en vue de l'obtention d'avantages indus et à l'évasion fiscale, occasionnant ainsi d'énormes pertes au Trésor public", lit-on dans le communiqué. A l'issue de l'enquête préliminaire, deux membres de ce réseau ont été déferés devant le Parquet de la République et une information judiciaire a été ouverte pour constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer des infractions de spéculation illicite, évasion fiscale, blanchiment d'argent et de produits criminels, en

utilisant les facilités offertes par l'exercice d'une activité professionnelle dans le cadre d'une organisation criminelle structurée, faux et usage de faux en écritures de commerce et imitation de sceaux de l'Etat", a ajouté la même source.

Gendarmerie nationale

Plus de 17.000 comprimés psychotropes saisis et 15 dealers arrêtés à Boumerdes

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Boumerdes ont saisi, dans quatre opérations distinctes, plus de 17.000 comprimés psychotropes et arrêté 15 dealers, a indiqué lundi, un communiqué des mêmes services. Ces opérations ont abouti à « l'arrestation de 15 personnes activant au sein de groupes criminels spécialisés dans la vente, le transport et le trafic de drogues et de substances psychotropes », ainsi qu'à « la saisie de 17.182 comprimés psychotropes de différents types, de 327,15 g de kif traité, et 13,5 g de drogues dures (cocaïne) », outre « un véhicule de tourisme, une somme d'argent estimée à 927.700,00 DA et 70 euros », précise la même source. Dans ce cadre, « le service de recherche et d'investigation du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Boumerdes, en coordination avec les partenaires sécuritaires, a procédé à l'arrestation de 03 personnes ainsi qu'à la saisie de 12.300 capsules de type +Prégabaline 300 mg+, une voiture de tourisme et une somme d'argent s'élevant à 792.000,00 DA». Par ailleurs, «la brigade de recherche et d'investigation de Khemis El Khechna a arrêté 5 personnes et saisi 3.223 comprimés psychotropes de type +Prégabaline+, 13,5 g de drogues dures (cocaïne) et une somme d'argent s'élevant à 135.700,00 DA et 70 euros», ajoute la même source. «La brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Larbatache a arrêté un individu et saisi 101 g de kif traité», tandis que «les unités de la compagnie territoriale de la GN de Bordj Menaiel, ont arrêté 6 personnes et saisi 1.659 comprimés psychotropes de différents types, 226,15 g de kif traité et des objets tranchants», selon le communiqué. «Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes dès parachèvement de l'enquête».

Protection civile

06 morts et 07 blessés dans deux accidents de la route

Deux accidents de la route survenus dans les wilayas de Aïn Defla et Relizane ont fait six personnes sept autres blessés, a indiqué, ce mercredi la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le premier accident s'est produit tôt ce matin, à 05h45, dans la commune de Khemis Miliana (wilaya d'Aïn Defla), précisément au niveau du lieu-dit Sidi Boudraka. Il s'agit d'un choc en chaîne impliquant un autobus et deux voitures. Ce drame a coûté la vie à quatre personnes, dont les dépouilles ont été transportées à la morgue. Deux autres personnes, grièvement blessées, ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local. Le second accident est survenu à Relizane, au niveau de la commune de Yellel, sur l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran. Il s'agit d'une violente collision entre un véhicule de transport collectif et un camion avec remorque. Le bilan fait état de deux décès, les victimes ayant été transférées au service de médecine légale. Cinq autres personnes blessées ont été prises en charge par les secours et conduites vers l'établissement hospitalier local. Les services de sécurité ont diligé une enquête pour déterminer les circonstances de ces deux drames.

Lors d'une opération de ratissage

Deux terroristes abattus à Khenchela

Deux terroristes ont été abattus et deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions ont été récupérés, mardi, lors d'une opération de recherche et de ratissage en cours, menée par des détachements de l'Armée nationale populaire, dans le Secteur militaire de Khenchela, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la zone d'Oued Boudekane dans le Secteur militaire de Khenchela en cinquième Région Militaire, des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, aujourd'hui 03 juin 2025, deux (2) terroristes et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions", précise la même source. "Cette opération, qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'Armée nationale populaire à éliminer les résidus de ces criminels, jusqu'à leur éradication", ajoute le communiqué.

Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement
Direction Régionale de Tiaret
Cité des 500 logements KAID AHMED
Route d'Alger - TIARET
Tel : 046 20 86 97
Fax : 046 20 86 96



وكالة تعديل
AADL

الوكالة الوطنية لتحسين السكن وتطويره
المديرية الجهوية لتيارت
حي 500 مسكن قائد أحمد
طريق الجزائر العاصمة - تيارت
الهاتف: 046 20 86 97
الفاكس: 046 20 86 96

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 et la loi n° 23-12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement – AADL - Direction Régionale Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 29/DRT/AADL/2025 du 27/05/2025 portant sur LA RÉALISATION DE 800 LOGEMENTS « LOCATION VENTE » EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A SAIDA, WILAYA DE SAIDA. que cet appel d'offres est annulé.

Le Directeur Régional

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008688

05.06.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DE LA CONDUITE ET DE SUIVI DES OPÉRATIONS
N° 19/D.E.P./S.C.S.O.R/2025

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N° 02/2025 approuvé par le comité des marchés publics de la wilaya de Naâma le 15/01/2025, portant Etude, Suivi, Réalisation d'une école primaire type « 2 » à Abdelmoula commune d'EL Kasdir., Lot 06 : Mur de clôture +Aménagement extérieur + VRD d'un montant de 23 800 000.00 DA et un délai de réalisation de 06 mois à partir de 19/03/2025 au profit de l'entreprise : «BENHABBOUR MOHAMMED AZIZ».

- Vu le retard considérable dans la réalisation du projet.
- Vu l'abandon du chantier depuis 17/05/2025.

L'entreprise **BENHABBOUR MOHAMMED AZIZ** domiciliée à **MECHRIA** Wilaya de NAAMA, est mise en demeure N°01, afin de redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains et matériels et cela dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire à cet avis et au délai prescrit il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur allant jusqu'à la résiliation a tort exclusif de l'entreprise.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008622

05.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TLEMCEM
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'INFRUCTUOSITE

NIF DU MAÎTRE D'OUVRAGE : 413 024 000 013031

En application de l'article 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Équipements Publics de la wilaya de TLEMCEM sis à cité les DAHLIA EL KIFFANE informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert Exigence de capacité minimale lancé aux journaux (الأنش) en date du 23/04/2025 et (CAP DZ) en date du 24/04/2025, et suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 07/05/2025, et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du 22/05/2025 dans le cadre de l'opération : Réalisation d'une Ecole Primaire Type 03 à EL AZAÏL, il a été proposé L'infructuosité comme suite :

LOT N°01 : Bloc pédagogique + Administration + Sanitaires + VRD
LOT N° 02 : Cantine Scolaire 200 Repas
LOT N°03 : Logement d'Astreinte

Lot	L'ENTREPRISE	NIF de l'entreprise	Montant de Soumission DA en TTC	Montant corrigée DA en TTC	Note	Délai	Observation
01							INFRUCTUEUX
02							INFRUCTUEUX
03							INFRUCTUEUX

N.B:
Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'infructuosité, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les Dix (10) jours qui suivent la première parution du présent Avis dans la presse nationale auprès de la commission des marchés de la Wilaya de TLEMCEM.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008573

05.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
NIS : 098546019039805

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°.../SSMP/DUAC/2025

Conformément aux dispositions à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence des capacités minimales N°235/2025 paru dans les quotidiens nationaux المجتمع et le carrefour d'algerie en date du 12/03/2025 relatif au : Lot N°17: Travaux De Voirie + Aménagement Extérieur +Eclairage Publics de la Cité RABHI IBRAHIM ET BELMOKHTAR ABDELLAH Commune Chentouf.

Que les contrats sont attribués provisoirement comme suit :

N°	Commune	Projet	Entreprise Retenue	Montant de la soumission en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)	Note	Délai
01	Chentouf	Lot N°17: Travaux De Voirie + Aménagement Extérieur +Eclairage Publics de la Cité RABHI IBRAHIM ET BELMOKHTAR ABDELLAH Commune Chentouf	ETPB AHMED ABDELLAH MOHAMED NIF : 196002080017939	50 574 746.50	50 577 199.00	83.33 pts	03 mois

NB : Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de Madame la Directrice de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Ain Témouchent dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531008645

05.06.2025

Saison estivale

Les tarifs de location de chambres d'hôtel suscitent un débat

Par B. Habib

Les prix des hôtels à Oran peuvent varier considérablement en fonction du classement de l'hôtel, du type de chambre ou de la suite, de la qualité de service ou encore des prestations. On y trouve des hôtels pas chers mais ces dernières années les prix sont excessifs en raison des hôtels luxueux qui poussent à profusion. Souvent et à comparer avec les prix pratiqués par ces hôtels opulents, il serait préférable de louer une villa ou un appart sur la plage à prix raisonnable pour les trois mois de saison estivale car cela vous revient moins cher. Les touristes et estivants hors wilaya qui

viennent passer l'été à Oran se sont rendus à l'évidence que louer pour deux semaines à quatre semaines dans un hôtel revient plus cher que louer un trois pièces cuisine en ville pour toute la durée de la saison estivale en 2025, les hôtels à Oran sont nettement supérieurs à ceux des années précédentes révèlent des spécialistes. Lors de sa dernière visite dans la capitale de l'ouest, la ministre de tourisme et de l'industrie artisanale a pourtant insisté sur l'abaissement des prix des hôtels pendant la saison estivale dans le cadre de la «concurrence» relancée et de l'ouverture d'un nombre important d'hôtels construits dans le pays à l'occasion de la saison estivale 2025, et ce, au vu des

moyens engagés par l'Etat et le ministère pour améliorer le séjour des citoyens et des touristes. Il va sans dire que le débat est d'ores et déjà ouvert sur non pas la qualité et le service dans un établissement touristique étoilé mais plutôt sur les tarifs qui commencent à inquiéter les estivants sur la base des réservations lancées depuis voilà deux à trois mois. «Le tourisme intérieur a tous les atouts pour réussir, reste l'adhésion et l'implication des gérants ou opérateurs spécialisées dans l'hôtellerie dans la politique sectorielle de l'Etat visant la promotion du tourisme en Algérie pour en faire une destination de choix pour les touristes nationaux et étrangers».

Boulangier

A quand des rues à sens unique?

Par Youcef Chaïbi

Sujet quotidien pour beaucoup d'Oranais, si les embouteillages ont un impact certain sur notre humeur matinale et notre capacité à inventer des noms d'oiseaux (en particulier à Oran) les modélisations du trafic répondent à des théories complexes. Les habitants du quartier de Haï Oussama (Ex Boulangier) et les automobilistes empruntant ce quartier dénoncent le silence des commissions chargées de la voirie et circulation au niveau des assemblées élus qui n'ont rien fait pour mettre fin au désordre et l'anarchie qui règne au niveau des ruelles de certains quartier de la ville, à l'exemple du quartier de Boulangier où des embouteillages asphyxient les rues des frères Belhadj (Ex Guillotière), rue Boumedal Abed (Mancipp) rue Megtit Ali () pour ne citer que ces trois rues, ces dernières étroites, et le trafic dense, sont sujettes à des problèmes d'embouteillages à longueur de journée ont un double sens de recrudescence de l'incivisme lié à la circulation routière et le stationnement en particulier anarchique. Pour l'instant, aucune solution pérenne n'a été mise en place par les concernés chargés de la circulation et voirie au niveau de l'APW et de l'APC, dans les différentes artères de la ville. Dans certains quartiers, les rues et les artères sont exiguës et se caractérisent par des bouchons et embouteillages. Malgré la nette amélioration constatée en matière de réduction des accidents en milieu urbain due principalement à la vigilance des agents de police chargés de la voie publique ainsi que la traque des incivilités et les amendes infligées, le stationnement interdit sur le côté gauche de la chaussée. En revanche, sur une chaussée à sens unique, le stationnement peut se faire à gauche et à droite de la chaussée et un stationnement sur un trottoir peut être fait seulement si un marquage au sol l'autorise, se garer dans les deux côtés est devenue une habitude, obstruant une des deux voies et transformant de fait la rue en



sens unique, il y a obstruction de voie et donc gêne de la circulation. Le stationnement dans la ville d'Oran reste un véritable casse-tête, pourtant la sûreté de wilaya 'SWO' a pris des mesures sévères contre le stationnement anarchique et ne ménage aucun effort pour réguler la circulation, malheureusement les commissions et services chargés de ce volet ne se soucient guère de cette situation, le stationnement une situation qui gêne ainsi la circulation des voitures et des personnes, la majorité des rues de la ville sont devenues des "propriétés privées" en plus du stationnement anarchique et l'incivisme de la conduite, les parkings sauvages qui existent dans chaque coin de rue, est la seconde problématique. Il est temps pour que les com-

missions de circulation des communes retroussent les manches pour veiller à l'application des textes de lois promulgués. Les rues, les impasses, les boulevards et places d'Oran sont-elles devenues des propriétés privées ? Oui dans la mesure où l'anarchie et le désordre règnent à tous les coins et recoins de la ville. Il est temps de mettre un terme aux bouchons qui se forment en raison du rétrécissement des voies par des centaines de véhicules qui stationnent des deux côtés. Il faut signaler aussi, l'absence de plan de circulation dans la plupart des villes de la wilaya d'Oran, et la rareté des plaques de signalisation complique la tâche des policiers. Ces derniers continuent d'éprouver des difficultés pour gérer ce phénomène.

Centre hospitalier universitaire «Dr. Benaouda Benzerdjeb» Deux nouveaux accélérateurs pour le service de radiologie

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a effectué mardi une visite au nouveau service de radiothérapie situé au sein du Centre Hospitalo-Universitaire «Docteur Benzerdjeb» d'Oran, qui entrera prochainement en service. Il était accompagné du directeur de la Santé ainsi que du directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Docteur Benzerdjeb. Ce service a été renforcé par deux accélérateurs linéaires, ce qui portera à cinq le nombre total d'accélérateurs disponibles dans le secteur de la santé de la wilaya, en incluant les trois déjà en service à l'hôpital d'El Hassi. La mise en service de cette nouvelle unité contribuera à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer au niveau de la wilaya et des wilayas voisines. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services de santé et du rapprochement des soins des patients, notamment dans les spécialités sensibles.

Départ en retraite du Directeur de l'Énergie

Cérémonie de reconnaissance pour les efforts fournis

Le wali d'Oran a présidé, mardi, une cérémonie en l'honneur du directeur de l'Énergie, M. Mohamed Said Halassa, parti à la retraite. Étaient présents à la cérémonie les membres du Comité de sécurité, le Procureur général du Conseil de la magistrature d'Oran, les chefs de services, les présidents de conseils municipaux et les directeurs de l'Autorité exécutive. Le wali a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa gratitude pour les efforts de M. Halassa et ses longs et dévoués services, lui souhaitant succès et santé. La cérémonie a également été marquée par les remerciements et la gratitude de ses collègues directeurs de l'Autorité exécutive. De sa part, M. Halassa a exprimé ses sincères remerciements au wali d'Oran pour cette initiative et ce geste généreux. À la fin de la cérémonie, le wali a remis à la personne honorée un certificat de reconnaissance et un cadeau.

SETRAM lance sa nouvelle application «ETWASSEL»

La Société d'exploitation des tramways (SETRAM) a annoncé, avant hier, le lancement de sa nouvelle application «ETWASSEL», qui vise à offrir une expérience client plus fluide et plus moderne, en facilitant les déplacements des usagers et en leur donnant accès à des informations utiles et pratiques. En effet, cette application propose une gamme de fonctionnalités, notamment la possibilité d'acheter des tickets et des abonnements en ligne, ce qui facilite l'accès aux tramways sans avoir besoin d'attendre en file ou de se rendre à une billetterie, a précisé la même source. Ajoutant qu'«elle donne accès aux horaires des tramways en temps réel, permettant aux utilisateurs de planifier leurs trajets et de connaître les prochains départs». Cette application peut également offrir d'autres services, comme recevoir des notifications instantanées en cas de perturbations, signaler des incidents ou de contacter le service client. Pour bénéficier de ces services, la société invite ses clients à télécharger l'application «ETWASSEL» via le lien suivant: «<https://play.google.com/store/apps/details>», a conclu le communiqué.

El Bayadh

La commune bénéficie de plusieurs projets de développement

La commune d'El Bayadh a bénéficié de nombreux projets de développement touchant les secteurs de l'habitat, de l'éducation et du sport, qui ont été inspectés, lundi, par le Secrétaire général de la wilaya, Akli Ouali. Dans ce cadre, le responsable a visité plusieurs chantiers en cours au chef-lieu de la wilaya, notamment un projet de 450 logements publics locatifs, dont 200 unités au quartier «Cheikh Bouâmama» et 250 autres à la zone de «Thenia», dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours. Il a également inspecté l'état d'avancement de plusieurs infrastructures éducatives qui doivent entrer en service lors de la prochaine rentrée scolaire, notamment le lycée «Chahid Gouar Mohamed» d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, situé sur la route d'Aflou, ainsi qu'un collège et deux écoles primaires dans les quartiers «AADL» et «Les Frères Hassani». La visite a aussi porté sur les travaux d'aménagement extérieur de deux piscines de proximité: celle du «Chahid Sahnoun Amar» au quartier «Ouled Yahia», et celle du «Moudjahid défunt Merzouki El Hadj Laradj» dans le quartier «Les Frères Hassani», toutes deux devant être mises en service prochainement. Les travaux d'aménagement urbain au centre-ville d'El Bayadh ont également été suivis.

Nâama

Ouverture du jardin public «Palestine» après sa réhabilitation



Le jardin public «Palestine» de la commune de Mecheria (wilaya de Nâama) a rouvert ses portes, hier, après avoir été entièrement réhabilité, selon le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Tahar Hamidi. Un budget de plus de 70 millions de dinars a été alloué pour ces travaux, incluant l'aménagement d'espaces verts, l'installation de fontaines, de bancs, de zones de jeux pour enfants, d'espaces pour la vente d'objets d'artisanat traditionnel, de kiosques, entre autres. Ce projet a également permis la création d'emplois pour la surveillance et l'entretien du site. Cet espace a bénéficié d'une vaste opération de réaménagement visant à en faire un lieu de détente et un espace de loisirs pour les familles, s'est félicité M. Hamidi. D'ici la fin du mois de juin, les travaux de réhabilitation du jardin public «Maghreb Arabe» de Mecheria devront aussi être achevés et que sa réouverture est prévue prochainement, a fait savoir le même responsable, précisant que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement visant la réhabilitation des espaces verts en milieu urbain pour offrir aux habitants des lieux de détente agréables.

Saïda

Le temps fabuleux des éleveurs a pris fin

Ils ont gagné de l'argent et une fausse considération improvisée, eux, ce sont les éleveurs, maquignons et autres chevillards. A trois jours de l'Aïd, ces derniers temps ont écarté toute baisse du prix du mouton, privant ainsi beaucoup de familles du sacrifice. Profitant du dernier quota de moutons importés annulé pour la wilaya de Saïda, selon l'information qui a circulé aux quatre coins de la ville, le prix de l'ovin est monté comme une flèche... et la main invisible de la spéculation a pris place avec un prix qui dépassait l'imaginaire. Les partisans du gain facile n'ont manqué aucunement d'opportunisme et cet état de fait pose le problème de la filière qui n'est pas encore maîtrisée par les circuits réglementaires. Mais tout de même, l'Aïd El-Kébir est pour tout le monde. Une occasion de bonheur même pour les plus pauvres. Heureux celui qui se permettra un beau bélier, haut sur ses pattes et à la toison immaculée... Mais pour combien de temps? Allez, Aïd Mabrouk à tout le monde.

OULDO OGBAN

A Mostaganem

L'Ambassadeur du Mozambique augure une coopération féconde

Par Charef Kassous

La stratégie du gouvernement algérien qui consiste à élargir la coopération vers le continent africain s'affirme de jour en jour et stimule, avec grand intérêt, les contacts via les entités diplomatiques africaines en Algérie. L'exemple de la visite de son excellence, l'Ambassadeur de la République du Mozambique, Mr Antonio Augusto Eduardo Namburete au complexe industriel du Groupe GISB ELECTRIC de Mostaganem, est une porte ouverte à la coopération vers les pays de l'Est africain. La visite de cette semaine, intervient après celle de l'Ambassadeur d'Éthiopie effectuée le début du mois de mai 2025. À son arrivée, l'Ambassadeur, accompagné de son 1er secrétaire, ont eu à connaître le potentiel industriel à travers une présentation des diverses filiales du Groupe qui opèrent dans l'énergie et les énergies renouvelables. Suite à une présentation exhaustive des activités industrielles de GISB ELECTRIC, son président directeur général, Mr B.Djilani Kobibi a affiché un intérêt certain sur les possibilités de coopération avec le Mozambique, ce pays frère de l'Est du continent. Cette attention s'explique pour multiples raisons lesquelles sont traduites sur la feuille de route des pouvoirs centraux algériens. Le PDG et en sa qualité de Président du CIEL (Cluster Algérien des Industries Électriques) fait un état des lieux du potentiel possible de consolider davantage les relations de coopération vers les pays de l'Est Africain. Le responsable de



GISB fait état des capacités développées, en Algérie, dans le secteur de l'énergie puisqu'il assure que la consommation globale actuelle du pays est de 12 000 MGW alors que l'Algérie produit 26 000 MGW donc un excédent de 14 000 MGW donc exportable. La production prévue jusqu'à 2030 atteindra les 45000 MGW. Il aborde le déficit énergétique existant sur l'ensemble du continent pour dire qu'il y a lieu, aujourd'hui, de créer les instruments appropriés pour une coopération gagnant-gagnant dans le domaine. Cette visite du diplomate s'inscrit dans la stratégie du Groupe industriel Sidi Bendehiba qui consiste à faire connaître ses progrès technologiques en industrie électrique, son savoir-faire et ses performances dans le secteur des énergies renouvelables en général. Leader au niveau continental, il se doit d'aller aussi chercher des opportunités d'échanges et de transferts technologiques dans les pays de l'Est Africain. Le Mozambique est donc considéré comme une pla-

que tournante car de par sa géographie elle est une porte ouverte à la coopération avec l'Algérie. D'un autre côté les ressources minières du Mozambique en aluminium, titane, cuivre, bauxite, etc...seront des matières d'un grand apport pour l'industrie électrique en Algérie. Dans sa stratégie, le Groupe compte s'ouvrir sur l'Afrique de l'Est et plus particulièrement sur l'Éthiopie, le Mozambique et les pays voisins pour externaliser son savoir-faire et ses gammes de produits en matériels électriques. Enfin, l'hôte de GISB ELECTRIC et après la visite effectuée sur les sites de production des diverses filiales du Groupe, il avoue avoir été émerveillé par l'état d'avancement de l'industrie électrique et des procédés technologiques et compte prendre contact avec son gouvernement pour organiser une rencontre avec les opérateurs économique de son pays pour mettre sur pied de réels instruments de coopération sur la base des excellentes relations qu'il y a entre le Mozambique et l'Algérie.

Sidi Bel Abbès

Un mort et neuf blessés dans deux accidents de la route

Par Nouar M.

La journée du mardi 3 juin 2025 a été marquée par une série noire sur les routes de la wilaya de Sidi Bel Abbès, où deux accidents distincts ont endeuillé et blessé plusieurs personnes, ravivant les préoccupations quant à la sécurité routière dans la région. Les services de la Protection Civile ont été mobilisés à deux reprises, dans les daïras de Telagh et de Sfifef, pour porter secours aux victimes de ces événements tragiques. C'est aux premières heures de l'après-midi, précisément à 14h05, que les équipes de la Protection Civile de la daïra de Telagh sont intervenues sur la Route Nationale n°13, axe reliant les communes de Daïa et Oued Sebaa. Un véhicule de touris-



me a, pour des raisons encore indéterminées, quitté sa trajectoire avant de se renverser. Le bilan est lourd : le conducteur du véhicule, un homme âgé de 36 ans, a malheureusement succombé à ses blessures sur les lieux de l'accident. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame. Quelques heures auparavant, aux alentours de 12h28, un autre accident majeur s'est produit sur la Route Nationale n°07, à l'entrée ouest de la commune de Sfifef. Un autocar de transport de passagers a dévié de sa course, venant percuter violemment un arbre. Cet impact a généré neuf blessés, parmi lesquels figurent cinq hommes et quatre femmes, dont les âges s'échelonnent

de 11 mois à 68 ans. Tous les blessés, présentant des lésions de diverses natures, ont été rapidement pris en charge par les ambulances de la Protection Civile et transférés au service des urgences de Sfifef. L'intervention a nécessité la mobilisation d'importants moyens, incluant un camion de première intervention, deux ambulances, ainsi que douze agents et officiers. Ces deux accidents, survenus à quelques heures d'intervalle, soulignent l'urgence d'une réflexion approfondie sur les facteurs contributifs aux sinistres routiers et la nécessité de renforcer les campagnes de sensibilisation et les mesures préventives pour garantir la sécurité des usagers de la route dans la wilaya.

Port de Djen Djen

Suivi des opérations commerciales et des travaux du terminal à conteneurs

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a ordonné, mardi à Jijel, la formation "d'un groupe de travail pour le suivi des opérations commerciales et des travaux du terminal à conteneurs du port de Djen Djen afin d'identifier les problèmes auxquels se heurte cette infrastructure portuaire". Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans ce port, aux côtés du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, que cette visite a permis de "s'enquérir de près des différents problèmes et difficultés auxquels fait face cette importante infrastructure portuaire et de trouver les solutions idoines pour les surmonter". M. Sayoud a ajouté que "des instructions ont été données pour la mise en place d'une équipe chargée du suivi des différentes opérations commerciales au niveau du port, qu'elles soient liées à l'exportation ou à l'importation, et au traitement des marchandises,



après l'enregistrement de plusieurs plaintes par les opérateurs économiques au sujet de la longue durée des opérations de chargement et de déchargement des navires et la lenteur de l'enlèvement des conteneurs, ainsi que le long séjour des navires en rade, augmentant ainsi les coûts malgré l'extension des horaires de travail à 24 heures ainsi que la possibilité de renforcer les différentes équipes en main d'œuvre au moyen

de recrutements". Le ministre des Transports avait auparavant salué les efforts des responsables de l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel qui pilotent différents travaux en cours dans l'environnement de cette infrastructure aéroportuaire, et affirmé que des efforts étaient déployés pour le financement de l'extension de la piste de l'aéroport à 3.000 m pour lui permettre d'accueillir des avions gros porteurs.

Transport ferroviaire

Nouvelle ligne Constantine-Biskra et un train Coradia pour Constantine-Alger

Le transport ferroviaire dans la wilaya de Constantine a été renforcé mardi par le lancement d'une nouvelle ligne de train reliant cette wilaya à Biskra via Batna et la mise en service d'un train Coradia assurant la liaison Constantine-Alger. L'évènement a été supervisé par le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Adj Bouaouni qui a mis l'accent sur "l'importance de ces opérations dans l'amélioration de la qualité du service de transport public assuré par la SNTF". Dans une déclaration à la presse, le DG de la SNTF a indiqué que ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un "vaste programme lancé par l'Etat portant ouverture de nouvelles lignes ferroviaires et renforcement des dessertes existantes en vue d'améliorer les déplacements des voyageurs avec confort

et gain de temps". La ligne ferroviaire Constantine-Biskra en passant par Batna est désormais assurée par un train moderne de type autorail de 199 sièges et doté de toutes les commodités nécessaires pour un voyage confortable (sur une distance de 238km), selon les explications données sur place par les responsables concernés. S'agissant de la desserte Constantine-Alger en service depuis fin mars 2025 après une interruption qui aura duré 7 ans, elle a été renforcée par un train moderne de type Coradia comprenant 254 sièges dont 60 de première classe et circulant à une vitesse atteignant les 120km/heure, a-t-on expliqué. Mettant en avant l'importance de la wilaya de Constantine dans le maillage ferroviaire nationale, M. Bouaouni a indiqué qu'un programme spécial a été prévu pour cette région névralgique qui avait bénéficié, entre autres d'une vaste opération de

réhabilitation de trois (3) gares situées à Constantine, Sidi Mabrouk et El Khroub. Rappelant qu'une enveloppe financière de 378 milliards DA a été allouée pour l'acquisition de matériel ferroviaire afin de répondre aux besoins et exigences et étendre également le réseau national et renforcer le raccordement entre les wilayas pour un service de qualité meilleure, le même responsable indiqué que dans ce cadre des lignes comme Tébessa-Alger et Touggourt-Alger seront renforcées en plus de l'ouverture de nouvelles lignes ferroviaires liant les grandes wilayas aux différentes régions du pays.

Mila

Lancement des travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Minar Zarza

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits ont été lancés mardi dans la commune de Minar Zarza, située au Nord de la wilaya de Mila. Selon les explications données par le directeur local des équipements publics aux autorités locales qui ont présidé la pose de la première pierre du projet, une enveloppe financière de 3,373 milliards DA a été réservée à la réalisation de cet équipement public. Un délai de 24 mois a été fixé pour la réalisation de cet hôpital sur un terrain de 47.590 m2, selon le même cadre. Cet établissement hospitalier permettra à terme de renforcer les services sanitaires assurés aux 27.000 habitants de la commune de Minar Zarza qui dispose actuellement d'une polyclinique et de cinq salles de soins réparties sur ses agglomérations secondaires, selon les mêmes explications.

Tipasa

D'importants moyens mobilisés dans la lutte contre les feux de forêts

D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés par la conservation des forêts de Tipasa dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts durant l'été 2025, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure. Il s'agit notamment de l'acquisition de deux drones de type « Aures 700 » et « DJI Mini 3 Pro », destinés à effectuer des patrouilles de surveillance des forêts, coordonner avec les équipes opérationnelles sur le terrain et surveiller l'étendue des incendies en cas de déclenchement, selon la même source. A cela, s'ajoute le déploiement sur le terrain d'équipes opérationnelles dans le cadre du plan annuel de lutte contre les feux de forêts, avec la mobilisation de 26 camions et engins, dont une colonne mobile composée de neuf camions-citernes d'une capacité de 1.000 à 3.000 litres, neuf autres camions utilisés pour les premières interventions et 120 pompes manuelles, le tout appuyé par 242 agents, entre cadres et employés. Par ailleurs, la Conservation des forêts de Tipasa a mis en œuvre plusieurs projets au titre des préparatifs de la campagne de lutte contre les feux de forêts, lancée officiellement le 1er mai dernier jusqu'à la fin du mois de septembre prochain. Ces projets, concrétisés à 100 %, au titre de la campagne 2023/2024, sont notamment représentés par l'ouverture de nouvelles pistes dans les zones forestières denses sur plus de 52 km, l'aménagement de près de 178 km de pistes rurales et forestières, la réalisation de 13 tours de vigie, 15 bassins d'eau, ainsi que l'ouverture et l'aménagement de tranchées pare-feu sur une superficie globale de 351 hectares, note la même source. Les projets inscrits au titre de l'année 2025 ont atteint un taux d'avancement estimé à 80 %, selon la même source, qui a souligné, notamment, la réalisation de 80 km de pistes forestières sur un total de 100 km programmés, en plus d'une autre opération inscrite sur le budget de la wilaya portant aménagement de 10 bassins d'eau. A noter que la wilaya de Tipasa a enregistré, durant l'été 2024, la perte de 19 hectares de couvert végétal, dont trois hectares de forêts, contre 142 hectares de couvert végétal brûlés en 2023, dont 52 hectares de forêts, ajoute la même source.

Annaba

23 plages autorisées à la baignade



Quelque 23 plages seront autorisées à la baignade durant la prochaine saison estivale à Annaba. Les plages en question, dotées de tous les moyens de sécurité nécessaires, sont situées dans les communes d'Annaba, de Seraïdi, d'El Bouni et de Sidi Salem, a indiqué lundi la direction de la Protection civile, dans un communiqué. Cette décision intervient « conformément à l'arrêté de wilaya n 1124 daté du 28 mai 2025 », a-t-on ajouté. Des équipes de la protection civile seront mobilisées quotidiennement, de 9 h à 19 h pour assurer la sécurité des vacanciers, selon le texte, qui appelle les estivants à éviter de se baigner dans les plages rocheuses ou non surveillées, et met en garde contre les dangers qui peuvent en résulter, tout en insistant sur la nécessité de respecter les drapeaux indiquant l'état de la mer.

Tébessa

13 stations de pompage d'eau potable raccordées au réseau d'électricité

La direction de distribution de l'électricité et du gaz – Sonelgaz de Tébessa a raccordé 13 stations de pompage d'eau potable au réseau d'électricité en prévision de la saison estivale, a indiqué lundi la responsable de la cellule de communication à cette direction, Nardjisse Benaarfa. La responsable a précisé, à l'APS, qu'il a été procédé dans le cadre du programme spécial été au raccordement au réseau électrique des 13 stations dans les communes de Bir El Ater, El Hammamet, Safsaf El Ouesra, Bir Dheb, El Ogla Melha, El Meridj et Bedjen, afin d'améliorer l'approvisionnement en eau des habitants de ces régions, ajoutant que ces opérations ont nécessité une enveloppe financière de plus de 42 millions

DA. Les équipes techniques veillent au contrôle périodique de ces stations et d'autres stations pour éviter les pannes, notamment avec l'accroissement de la consommation électrique durant la saison estivale, selon la même source. Depuis fin 2024 et durant les cinq premiers mois de l'année en cours, 78 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans plusieurs régions de la wilaya, notamment celles du Sud, dans le cadre du soutien au développement des activités agricoles, a rappelé la responsable, soulignant que les services de Sonelgaz étudient actuellement plus de 1.800 dossiers de raccordement d'exploitations agricoles à l'électricité en coordination avec les divers secteurs concernés.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHOLOU Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone : 045.45.16.59

Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipal de Hadjadj, nous, Maître MEKHOLOU Omar-Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant " la mise en location du parc situé à cité Chahid SEDDAK Abdelkader, Commune de HADJADJ, pour une durée de trois (03) ans renouvelables deux fois à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le huitième (08) jour à partir de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location d'un parc	Cite Chahid SEDDAK Abdelkader, HADJADJ	200M²	(86.475,00 DZD) par mois

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1. La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, l'adresse et la profession.
2. Une caution de garantie équivalente à 50% du mis à prix, au nom de l'huissier de justice, à déposer auprès de lui.
3. Un extrait de casier judiciaire n°03 original (daté au moins de 03 mois) du participant
4. Une copie de la carte d'identité nationale du participant ou Une copie des statuts pour les personnes morales.
5. L'extrait de rôle fiscal du participant ou un calendrier valable datant de moins de trois (03) mois.
6. Carte de résidence (datée au moins de 06 mois)
7. Le reçu original pour retirer le cahier de charges d'un montant de 2.000,00 DZD.
8. Le cahier des charges doit être signé et daté par le participant, et légalisé par les services de la commune.
9. L' Offre financière.

Observation :
*Tout dossier incomplet sera rejeté, notamment en l'absence des pièces suivantes : caution de garantie, extrait de rôle d'impôts, reçu de paiement de 2 000,00 DZD, offre financière.
*La date limite pour la soumission des dossiers est fixée à dix heures (10:00) du matin, le huitième (08) jour, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. (Le jour de la publication est compté comme le premier jour).
*La présence de l'intéressé en personne ou par une procuration légalisée.

L'Huissier de Justice
05.06.2025



AVIS

ASSOCIATION NADI EL HILLAL ET TAKAFI
Place Emir Abdelkader Et 01-1-2000
27000 Mostaganem
Tél : 07 85 61 48 27

Suite à la vacance de la présidence de **"Nadi El Hillal ET-Takafi "** de Mostaganem, nous informons tous les anciens membres et adhérents de l'association de la tenue, prochainement, d'une assemblée générale électorale dont la date et le lieu leur seront communiqués par une commission provisoire qui sera installée à l'effet de préparer l'AG. Ainsi, tous ceux, désireux de faire partie de la commission provisoire, qu'ils se manifestent par courrier électronique (karakache.bouziane@gmail.com)

Le Secréariat Général
05.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء: مستغانم
محكمة مستغانم
القسم العقاري
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في القضايا العقارية علنيا ابتدائيا حضوريا اعتباريا: في الشكل : قبول الدعوى. في الموضوع : بتصحيح الخطأ المادي الوارد منطوق الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024/11/07 فهرس رقم 2024/06276 وذلك بتصحيح هوية المدعين و ذلك بجعلهم ورثة مداني فواتيح الغالي وهم : مداني فواتيح حورية، مداني فواتيح محمد، مداني فواتيح سعد كنزة، تادموت بدة ، شلابي صهيبي ، شلابي محمد زكرياء، شلابي عماد، مداني فواتيح غالي وسليح خيرة و الباقي بدون تغيير مع الأمر بالتأخير بذلك على أصل الحكم محل دعوى التصحيح وعلى النسخ المستخرجة عنه. وتحمل الخزينة العمومية المصاريف القضائية. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالمكان والتاريخ المذكورين أعلاه وأمضى أصل هذا الحكم كل من القاضي رئيس الجلسة و أمينة الضبط

الرئيس / أمين الضبط
05.06.2025

الاستاذ عصمان الحو هشام
مؤتى بمستغانم ولاية مستغانم
تأسيس شركة
ذات الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة
***م.ش.و.ذ.م.م " قولدن هاند اينوكس"**

بموجب عقد حرر بمكتبنا ، في 03 جوان 2025 ، و المسجل في اوأنه ، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة " قولدن هاند اينوكس " من طرف السيدة عدار يوسف (ولد معمر) لمدة 99 سنة ، الكائن مقرها الاجتماعي : محل يحمل رقم 05 حي زهانة أحمد المنطقة الصناعية الحامل لمراجع المسج قسم 120 مجموعة ملكية رقم 05 ولاية مستغانم ، ذات رأسمال قدره (6.000.000,00 دج) ، مقسم إلى (6000) حصة بقيمة (1000دج) للحصة الواحدة وقد تم إسناد تسجيل الشركة للسيد عدار يوسف (ولد معمر)، لمدة غير محدودة المتمثل موضوعها في: مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله (109201) * مؤسسة صناعية للتجارة المتعلقة بالبناء (109202) * مؤسسة أشغال مساكن البناء و الترخيص (109203) * مؤسسة الدهن الصناعي و دهن المبانى (109204) * مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المبانى المعدنية (109205) * مؤسسة أشغال الكهرباء (109206) * مؤسسة تركيب أنظمة التكييف و التبريد (109207) * مؤسسة الحماية ضد السرقة (نشاط منظم) (109208)* مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى و الري (109209) * مؤسسة الحفر و الأشغال الريفية (109210) * مؤسسة أشغال الطرقات و المطارات (109211) * مؤسسة أشغال المسك الحديدية(109212) * مؤسسة الأشغال الحضرية و النظافة العمومية (109213) * مؤسسة تركيب الشبكات و المراكز الكهربائية و الهاتفية(109214) * مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة (109215) * مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية(109216) * مؤسسة أعمال الصيانة و الخبرة الخاصة بالمشات (109217) * مؤسسة الترقية العقارية (نشاط منظم)(109218) * مؤسسة الدراسات و الإنجازات في الهندسة المدنية (109219) * مؤسسة ترميم البنايات (109220) * مؤسسة الدراسات و إنجاز المنشآت الكهربائية و الغازية(109221) * مؤسسة الدراسات و إنجاز كل فروع نشاطات البناء ، الري و الأشغال العمومية(109222) * مؤسسة بناء و تهيئة المنشآت المختلفة(109223) * مؤسسة تسير شبكات الري(109224) * بناء تجهيز و تركيب المسابح (109225) * تجهيز و تركيب الصوتنة والحمامات (109226) * دهم المنشآت الفنية والمنشآت الصناعية المهجورة(109227). الإبداع : إيداع لتسختان من العقد ، بالمكتب المحلى للسجل التجاري لولاية مستغانم.

الإعلان/ المؤتى
05.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء بشار
محكمة بني ونيف
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا، في الشكل: قبول الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2023/11/27 فهرس رقم 23/00122 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي الدكتور لدمك عبد الرحمان، والمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/01/03 تحت رقم 24/02 وبالنسبة للقضاء بالحجر على المرجع ضده بلعيد أحمد المولود بتاريخ 1979/01/01 ببلدية بشار ابن عبد القادر وبن كروم زينب، وتعيين المرجع بلعيد الشيخ مقدما عليه لرعاية شؤونه وإدارة أموره المالية والإدارية والقضائية، مع التأشير بذلك على هامش شهادة ميلاد المرجع ضده ببلدية ميلاده، والأمر بنشر هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية الوطنية بسعي من المرجع. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية. بذأ وصدر الحكم في الجلسة العلنية وأفصح به جهارا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه، ولصحته أمضى الأصل من طرف الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط
05.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم العقاري
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في القضايا العقارية علنيا ابتدائيا غيابيا لمداني فواتيح شكيوب إرسال واعتباريا حضوريا لمداني فواتيح ابو بكر الصديق: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2023/12/28 فهرس 2023/07285 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من الخبير بن زيدان عبد الله المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/05/20 فهرس 2024/329 وبالنسبة للقضاء ببيع العمار المشاع بالمرأه العلني المتمثل في : مسكن فردي يتكون من طابق أرضي يحتوي على أربع غرف صالة ، مطبخ ، مرحاض ، حمام فيو ، مكتب ، ساحة وطابق أول يحتوي على 08 غرف مطبخ صالة ، حمامين 02 مرحاض ورشة سطح والكل مئبد على مساحة قدرها 709 م² بحي حسة حوسين شارع بن حدو محمد رقم 27 ببلدية مستغانم تحمل مراجع المسج قسم 87 مجموعة ملكية 186 محل البطاقة العقارية المبيعة في 2007/03/12 إيداع حجم 05 تربية 2735 بسعر إقتلاني قدره واحد وتسعون مليون وثمانية عشر ألف وخمسمائة وعشرون دينار جزائري 91.018.520,00 د.ج. وتحمل أطراف الدعوى المصاريف القضائية جميعا كل حسب نصيبه في التحصيل، بما فيها الرسوم القضائية المقر ببيع ألف وخمسمائة دينار جزائري 1500 د.ج. بدا صدر الحكم وأفصح عنه جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه ولصحته أمضيا أصله نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
05.06.2025




SFICIFA VOYAGES

discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مضمون محضر تبليغ حكم
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ مخلوقي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
17 شارع بن سي قور بيبينار مستغانم
رقم الهاتف: 524-400-0657

تبليغ حكم عن طريق النشر بجمعية وطنية
نحن الاستاذ مخلوقي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم، الكائن مقره بـ17 شارع بن سي قور بيبينار، مستغانم، الموقع إنداه. بناءا على طلب المدعو: الشركة ذات اسمهم برنت الجيري، الممثلة من طرف مديرها العام، الكائن موطنه بـ : 216 شارع حسية بن بو علي بلوزداد محمد بلوزداد الجزائر. طبقا للمواد من 313 إلى 336 لا سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تبعا لمحضر تبليغ حكم مؤرخ في 2025/04/23 الذي بثت سعينا التبليغ المطلوب تبليغه لكن بدون جدوى. تبعا لمحضر تبليغ حكم عن طريق التعليق بالمحكمة مؤرخ في 2025/05/14 تبعا لمحضر تبليغ حكم عن طريق التعليق بالبلدية مؤرخ في 2025/05/12. اللذان يثبتان سعينا استيفاء إجراءات التبليغ الرسمي عن طريق التعليق بكل من مقر المحكمة ومقر البلدية حيث كان للمطلوب تبليغه آخر موطن له. بناءا على أن يأنشتر صدر عن رئيسة المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ 2025-05-20 تحت رقم الترتيب 25/000195. بلقا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. المدعو: بوشاشي عبد العزيز، الكائن موطنه 81 طريق عمارة حميدة، المحل رقم 02 مستغانم. وذلك بحكم ابتدائي علني حضوريا اعتباريا صادر عن القسم التجاري / البحري لدى محكمة بنز مراد رابس لدى مجلس قضاء الجزائر بتاريخ 2023/11/20. رقم الفهرس 23/10349 رقم الجدول 23/05043. ونبهناه بأن أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ الرسمي للحكم إذا كان للشخص ذاته. ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ الرسمي في موطنه الحقيقي أو المقار، طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

المحضر القضائي
05.06.2025

مضمون محضر تكليف بالوفاء
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ مخلوقي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
17 شارع بن سي قور بيبينار مستغانم
رقم الهاتف: 524-400-0657

تكليف بالوفاء عن طريق النشر بجمعية وطنية
نحن الاستاذ مخلوقي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم، الكائن مقره بـ17 شارع بن سي قور بيبينار، مستغانم، الموقع إنداه. بناءا على طلب المدعو شركة أ ل دي أوطوموتيف الجزائر شركة ذات اسمهم الممثلة من قبل مديرها العام، الكائن موطنه بـ 30 شارع سليمان الشراقة. طبقا للمواد 600، 612، 613 ، لا سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على حكم صادر عن القسم التجاري / البحري لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 20/07/12 تحت رقم الفهرس 20/02681 مهوور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 21/09/29 تحت رقم 21/2195. بناءا على أن بالتشتر صدر عن رئيسة المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ 2025-05-20 تحت رقم الترتيب 25/000196. بلقا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا بالوفاء أمام مكتبنا المدعو: شركة أسيمشاش شركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد الممثلة من قبل مديرها، الكائن موطنه: حي حمو بوتنليس رقم 15 شارع بلودان عبد القادر المحل الأول مستغانم. بالإنزامات المذكورة إنداه مقابل وصل مبلغ الملاحاة المقر بـ 59.250,00 د.ج. مبلغ مصاريف مقدمات التنفيذ المقررة 27200,00 د.ج. مبلغ الحقوق التنسبية المقررة 4.740,00 د.ج. المجموع : واحد وسبعون ألف ومائة وتسعون دينار جزائري 1.190.000 د.ج. ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء، ندرى من تاريخ تبليغه بهذا المحضر، والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
05.06.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836






الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم و التنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات و الجمعيات
الرقم -2025/13
إعلان عن تجديد جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات المحلية
لاسيما المادة 18 لقد تم هذا اليوم 23/01/2025 تجديد الجمعية المحلية المسماة
" جمعية النادي الهاوي المستقبل ذات طابع رياضي.
الكائن مقرها: دار الرباطات والجمعيات صايم الجيلالي تيارت برئاسة السيد جعفر عبد القادر المولود بتاريخ 26-09-1964 تيارت

رئيس المجلس الشعبي البلدي
05.06.2025

مضمون محضر تبليغ سند تنفيذي
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ مخلوقي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
17 شارع بن سي قور بيبينار مستغانم
رقم الهاتف: 524.400.0657

تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر بجمعية وطنية
نحن الاستاذ مخلوقي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم، الكائن مقره بـ17 شارع بن سي قور بيبينار، مستغانم، الموقع إنداه. بناءا على طلب المدعو شركة أ ل دي أوطوموتيف الجزائر شركة ذات اسمهم الممثلة من قبل مديرها العام، الكائن موطنه بـ 30 شارع سليمان الشراقة. طبقا للمواد 600، 612، 613 ، لا سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على أن بالتشتر صدر عن رئيسة المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ 2025-05-20 تحت رقم الترتيب 25/000196. بلقا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بلقا طبقا لإجراءات التبليغ الرسمي. لمدعو: شركة أسيمشاش شركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد الممثلة من قبل مديرها، الكائن موطنه: حي حمو بوتنليس رقم 15 شارع بلودان عبد القادر المحل الأول مستغانم. وذلك بالسند التنفيذي: يمثل في حكم صادر عن القسم التجاري / البحري لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 20/07/12 تحت رقم الفهرس 20/02681 مهوور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 21/09/29 تحت رقم 21/2195. وذلك في إطار تكليف المنفذ عليه بالوفاء بما تضمنه السند التنفيذي في أجل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ تبليغه كما نبهناه بأنه يمكن أن تكون الملاحاة محل طعن أمام الجهة القضائية التي أشرت عليها في أجل ثلاثين (30) يوما ابتداء من تاريخ استلام التبليغ.

المحضر القضائي
05.06.2025

Algérie – Rwanda, à 17h au stade Hamlaoui de Constantine

Répéter les gammes avant Solna

Par Rachid B.

Dans une réplique amicale qui servira surtout de répétition générale avant d'aller défier la Suède à Solna, la sélection nationale accueillera en fin d'après-midi le Rwanda à Constantine, pour ce qui sera son avant-dernier match-test de la saison. En stage depuis dimanche, les Verts ont, à cet effet, effectué une nouvelle séance d'entraînement sur l'une des pelouses du Centre technique national de Sidi Moussa mardi en début de soirée. Cette séance a été dédiée au travail technico-tactique dans le but de préparer au mieux le premier match amical de cette fenêtre internationale de la FIFA. Selon les précisions du média channel de la FAF, les joueurs ont travaillé sur différentes variantes et reçu des consignes tactiques précises pour affiner leur organisation sur le terrain. Hier, l'équipe nationale a rallié la ville de Constantine en fin de matinée, où elle a été chaleureusement accueillie par les autorités locales. Avant de s'envoler vers l'antique Cirta, le sélectionneur national, Vladimir PETKOVIC, avait, précisons-le, décidé la veille au soir de libérer Himad Abdelli et Kévin Guitoun du stage. «Après avoir effectué des tests physiques et compte tenu de la période délicate de fin de saison, le sélectionneur a jugé préférable de les libérer afin de leur permettre de récupérer pleinement» annonçait, à ce propos, le communiqué fédéral. Le reste du groupe demeure, en revanche, pleinement concentré sur cette rencontre face à la vieille connaissance rwandaise, en particulier certains éléments qui auront un grand coup à jouer. C'est, notamment, le cas du gardien de but Oussama Benbot, de retour en sélection après de longs mois d'absence. Rappelé par Vladi-



mir Petkovic en lieu et place d'Alexandre Oukidja, au chômage technique depuis six mois et sans perspective d'avenir au FC Metz où son contrat expire ces jours-ci, le dernier rempart de l'USMA voudra, en effet, tirer profit de cette vacance au poste pour tenter de s'installer dans le groupe pour une plus longue durée. D'autant plus qu'avec les déboires en club d'Anthony Mandréa, relégué en troisième division française avec le Stade Malherbe de Caen et le manque de visibilité que subit Alexis Guendouz dans le championnat iranien avec Persépolis, jamais la concurrence pour le poste de numéro 1 n'aura été aussi ouverte et autant équilibrée. N'ignorant rien de la fragilité physique chronique de Youcef Atal, le sociétaire de Colombus Mohamed Farsi veut, de son côté, aspirer à jouir de la confiance de Petkovic pour encore quelque temps et des échéances à venir com-

me la Coupe d'Afrique des nations en 2025 et éventuellement le Mondial des Amériques à l'été 2026. Revenu de très loin et de nouveau apte à la pratique du sport de haut niveau, Nabil Bentaleb, de son côté, aura à cœur de prouver qu'il reste un compétiteur de tout premier rang et que sa parenthèse loin du terrain à se faire soigner n'est plus qu'un lointain et mauvais souvenir. Plus que son expérience ou sa science tactique, l'ancien poumon des Spurs de Tottenham aura, surtout, à faire démentir les appréhensions à propos de sa capacité à enchaîner les joutes de grande intensité et à confirmer son aptitude à justifier toute la confiance (et la sympathie) du staff à son égard. C'est dire que même si ce n'est qu'un simple match de fin de saison à vue d'œil, pour certains Verts, c'est en revanche une occasion à ne pas rater pour espérer changer de statut.

Ligue 1 Mobilis

LE CSC bat l'USMK et se hisse au pied du podium

Le CR Belouizdad a conservé son titre de champion de la Ligue 1 de football (catégorie réserve), à l'issue de sa victoire mardi en déplacement face à l'Olympique Akbou (mi-temps : 2-1), en match comptant pour la 30e et dernière journée de la compétition. Le Chabab, qui aligne un cinquième succès de rang, a devancé le MC Alger, vainqueur à domicile face au NC Magra (3-1). Le CRB termine en tête à égalité de points avec le MCA (65 pts), mais avec une différence de buts particulière favorable lors des deux confrontations directes (aller: 3-1, retour 1-1). L'Olympique Akbou suit derrière à la troisième place (60 pts). Les "Rouge et Blanc" conservent ainsi leur titre, décroché la saison dernière aux dépens du MCA. Le CRB avait coiffé au poteau le "Doyen", également grâce à un meilleur goal-average particulier. Il s'agit de la dernière édition du championnat réserve, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de l'annuler, en avril dernier.

Résultats de la 30ème et dernière journée et classement final

CSC - JSS	3-0
USMK - MCEB	3-1
JSK - ASO	0-0
MCA - NCM	3-1
O.Akbou - CRB	1-2
MCO - USMA	1-3
Paradou AC - ESM	3-0
ESS - USB	3-1

Classement:	Pts	J
1.CR B CHAMPION	65	30
--- MCA	65	30
3.OAkbou	60	30
4.JSK	49	30
--- CSC	49	30
6.USMA	48	30
7.USMK	47	30
8.Paradou AC	45	30
9.JSS	43	30
10.ESS	38	30
11.ASO	36	30
12.NCMagra	27	30
--- USB	27	30
14.MCO	23	30
--- MCEB	23	30
16.ESM	09	30

Inter-Régions

Les 11 promus connus

Onze clubs de la Division Régionale de football ont décroché leur accession en Division Inter-Régions, à l'issue de l'exercice 2024-2025, et leur montée a été actée par le Bureau Fédéral de la FAF. Les 11 promus en Inter-Régions sont le WB Aïn Bénian (Ligue d'Alger), le Chabab El Milia (Ligue de Constantine), Amel Bir Bouhouche (Ligue d'Annaba), l'Académie de Médéa (Ligue de Blida), Fawz Frenda (Ligue de Saïda), l'Union El Hemassia et l'Union Aflou (Ligue de Ouargla), le Chabab Timimoun et le Club des Jeunes Talents d'El Kheither (Ligue de Béchar), Union Sidi M'hamed Ben Ali (Ligue d'Oran) et le Chabab Kaïs (Ligue de Batna). Lors de la prochaine saison (2025-2026), ces clubs évolueront dans l'un des six groupes de la Division Inter-Régions, chacun suivant sa localisation géographique.

Cyclisme

Six athlètes algériens présent au Tour international du Cameroun



Six coureurs représenteront l'Algérie au Tour Cycliste international du Cameroun 2025, prévu du 4 au 15 juin, a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit d'Abdallah Benyoucef, Mohamed-Nadjib Assel, Mohamed Daid, Slimane Badlis, Islam Mansouri et Zaki Boudar, sous la conduite de l'entraîneur national Khalil Tamarent, qui sera assisté par le mécanicien Kamel Benguenif. La 21ème édition du Tour Cycliste International du Cameroun comportera dix (10) étapes et traversera sept (07) des dix (10) régions du Cameroun. De l'Extrême-Nord au Sud, le Cameroun s'apprête à vivre une nouvelle édition de son tour cycliste. Le premier coup de pédale sera donné le mercredi 4 juin dans l'Extrême-Nord à Maroua pour un parcours de 127,9 km. Le Cameroun sera représenté par trois équipes, notamment l'équipe nationale, SNH Velo Club et Espoir du Mboa. L'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont les pays africains attendus. Des équipes de la Hollande, de l'Allemagne et de la Pologne sont également invitées.

Les étapes:

Mercredi 4 juin (1ère étape):

Maroua-Mora-Maroua, 127,9 km

Jeudi 5 juin (2ème étape):

Maroua-Figuil, 110 km

Vendredi 6 juin (3ème étape):

Garoua-Garoua, 80 km

Dimanche 8 juin (4ème étape):

Yaoundé-Bafia, 122,8 km

Lundi 9 juin (5ème étape):

Tonga-Bagangté-Tonga, 38 km

Mardi 10 juin (6ème étape): Kompina-Limbe, 86,77 km

Mercredi 11 juin (7ème étape):

Douala-Douala, 116 km

Jeudi 12 juin (8ème étape): Douala-Kribi, 163,1 km

Samedi 14 juin (9ème étape):

Pouma-Boumnyebel (Autoroute) – Yaoundé, 157 km

Dimanche 15 juin (10ème étape):

Goulemako- Yaoundé, 108,1 km.

Handball

L'Olympique d'El Oued champion d'Algérie

L'Olympique d'El Oued est sacré champion d'Algérie de handball 2025. L'Olympique d'El Oued a renversé le HBC El Biar sur le score de 17 à 16 (mi-temps: 08-10), en finale du «Final Four» du championnat d'Excellence messieurs, disputée samedi à la salle Harcha Hacène (Alger). A la faveur de ce succès, les handballeurs d'El Oued décrochent le premier titre de l'histoire du club, après avoir échoué la saison dernière à une marche du sacre. Dans une finale défensive, le Six d'El Oued a réussi à trouver les solutions offensives, notamment, en deuxième mi-temps pour remonter les deux buts de retard et passer devant dans le money-time. L'Olympique d'El Oued succède au palmarès de l'épreuve au M Bordj Bou Arreridj sacré champion d'Algérie de handball 2024. En ouverture de la finale du «Final Four», l'ES Aïn Touta a pris la troisième place du classement, en s'imposant devant la JS Saoura sur le score 27 à 24 (mi-temps: 14-12).

Film sur l'Emir Abdelkader/ Réunion consultative

L'importance d'une vision cinématographique respectueuse de la précision des faits historiques soulignée



Les participants à la troisième réunion consultative avec le comité d'experts chargé de la préparation de l'étude initiale et la mise en œuvre de la première mouture du scénario du film sur l'Emir Abdelkader, ont convenu de la nécessité d'adopter une approche artistique dans le cadre d'une vision cinématographique respectueuse de l'authenticité des faits historiques, selon un communiqué publié mardi par l'institution publique "Al Djazairi".

Le communiqué explique que cette troisième rencontre consultative a "réuni hier lundi, à la Bibliothèque nationale d'Alger, les membres de l'institution publique "Al Djazairi" (organisatrice de l'événement) avec des professeurs de diverses disciplines en lien avec l'histoire, provenant de dix universités, ainsi que trois chercheurs des universités de Laghouat et de Biskra, "dans le cadre des efforts visant à produire un film international retraçant la vie et le parcours de l'Emir Abdelkader.

Lors de cette réunion, le président du comité, Djamel Yahiaoui, a souligné l'importance de la contribution des universités et des experts à "définir les grandes lignes de ce scénario", insistant sur "la nécessité de donner une dimension universelle à ce film qui devra ainsi s'adresser non seulement au public algérien, mais également aux citoyens du monde entier, tout en tenant compte de la dimension nationale dans une trame dense, dotée d'un impact visuel d'une grande puissance".

De son côté, le chargé de gestion de l'Institution "Al Djazairi", Salim Aggar, a souligné que la production du film "n'était pas une tâche facile", précisant que ce long métrage, "constituera une référence culturelle de la dimension du film "La Bataille d'Alger", tout en soulignant que "le scénario ne pourrait être séparé de sources historiques précises". Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a, quant à lui, insisté sur l'importance d'être à l'écoute des experts dans le domaine, expliquant que le film devra porter "une empreinte algérienne mêlée à l'esprit de l'universalité", selon la même source. Les intervenants ont enrichi le débat, mettant en exergue les multiples facettes de la vie et la lutte de l'Emir Abdelkader.

Des recommandations ont été dégagées des travaux de cette troisième réunion, qui devraient guider le travail du comité, centré autour de la nécessité de fournir au scénariste "un maximum d'informations précises et vérifiées", qui englobent diverses perspectives et analyses historiques, adoptent une approche artistique qui respecte l'esthétique du récit cinématographique, sans pour autant, compromettre la véracité et l'exactitude des faits historiques.

Ces informations doivent également renforcer la dimension éducative et culturelle du film, mettant en exergue le rôle de l'Emir dans l'édification de l'Etat algérien et l'établissement des institutions et la diffusion des valeurs.

Dans le même contexte, les intervenants ont appelé à la nécessité d'"envisager l'accompagnement du film d'œuvres parallèles, (série télévisée, documentaire à plusieurs épisodes), et "s'éloigner du récit chronologique traditionnel en faveur d'une structure dramatique qui respecte une intrigue captivante". Cette intrigue devra également s'appuyer sur la sélection intelligente des étapes et des événements, consolidant le caractère national avec une ouverture sur le monde, à travers l'utilisation de symboles de la souveraineté, le drapeau et le costume national, et œuvrer à présenter l'Emir Abdelkader comme un leader humanitaire au charisme universel".

Le Comité consultatif et d'expertise a été installé par l'institution "Al Djazairi" en février 2025 pour mettre les grandes lignes du scénario du film cinématographique retraçant la vie et le parcours de l'Emir Abdelkader.

Dépôt du dossier des itinéraires culturels des mausolées funéraires et tombes numides auprès de l'UNESCO



Le ministre de la Culture et des Arts, Zoheir Bellalou, a annoncé, lundi à Aïn Temouchent, que le dossier des itinéraires culturels des mausolées funéraires et tombes numides présents à l'échelle nationale a été officiellement déposé auprès de l'UNESCO pour inscription.

"La wilaya d'Aïn Temouchent est concernée par ce dossier à travers le mausolée du roi Syphax", a souligné le ministre, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, précisant que la région dispose d'atouts patrimoniaux et archéologiques qui en font une destination de choix pour les chercheurs en archéologie.

Bellalou a également annoncé qu'au vu du potentiel culturel et patrimonial de la wilaya, un atelier national sera organisé, "avant la fin de l'année en cours", pour valoriser l'ensemble des éléments culturels et en faire des ressources profitables au développement culturel et touristique de la région. Il a réaffirmé l'engagement du ministère de la Culture et des Arts à soutenir les manifestations organisées à Aïn Temouchent, notamment le Festival national des marionnettes "Garagouz", le Festival de développement des instruments de musique en cuivre, propres à la région, ainsi que les Journées du théâtre pour la jeunesse, prévues, également avant la fin de l'année.

Lors de sa visite au siège de la commune d'Aïn Temouchent, le ministre a instruit à l'effet d'œuvrer d'envoyer des experts du Musée national des beaux-arts afin d'évaluer du bâtiment dans son volet architectural notamment et étudier la possibilité d'inscrire un projet de réhabilitation de ce bâtiment.

Au musée public "Kada Berrahou", au chef-lieu de wilaya, M. Bellalou a visité une exposition retraçant les différentes étapes historiques du parcours de l'Emir Abdelkader et a inspecté les différents pavillons du mu-

sée, qui abrite des objets archéologiques remontant à des périodes géologiques anciennes jusqu'à la préhistoire.

A l'occasion, il a supervisé la cérémonie de distribution de 3.600 livres au profit de trois communes, trois établissements hospitaliers publics, des établissements pénitenciers, ainsi que des établissements relevant du secteur de l'action sociale.

Le ministre a procédé également à l'inauguration de la salle de cinéma "Fellaoucen", à Aïn Temouchent qui avait bénéficié d'un projet de réhabilitation avant de donner le coup d'envoi des Journées Syphax du film documentaire, un événement de deux jours, avec au programme la projection de 12 documentaires en présence de nombreux réalisateurs algériens.

In situ, le ministre a précisé que la réouverture de cette salle de cinéma, dotée d'équipements modernes et qui constitue la deuxième du genre dans la wilaya, s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant le développement

d'une industrie cinématographique nationale.

Bellalou a également inspecté les travaux d'aménagement de l'annexe de la maison de la Culture "Aïssa Messaoudi", visitant plusieurs ateliers artistiques avant de présider la cérémonie de signature de conventions d'appui public entre le ministère et la wilaya pour l'année en cours, en vertu desquelles 11 projets culturels associatifs seront financés pour dynamiser l'environnement culturel durant la période estivale.

A la commune Emir Abdelkader, le ministre a visité le monument commémoratif du traité de Tafna, où il a reçu une présentation sur le projet d'aménagement de ce site de 7.500 m2, comprenant des espaces de détente et un pôle commercial financé sur budget de la commune.

Par ailleurs, au site archéologique Syphax (commune de l'Emir Abdelkader), une étude du plan de protection des deux sites archéologiques – le mausolée royal de Syphax et le site de Siga – a été présentée au ministre par un bureau d'études spécialisé.

La 28e édition du SILA du 29 octobre au 8 novembre 2025



La 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) se déroulera du 29 octobre au 8 novembre 2025, a annoncé le Commissariat du 28e SILA, mercredi dans un communiqué. Le Commissariat du 28e SILA a indiqué que le 28e SILA aura lieu du 29 octobre au 8 novembre 2025 au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Pour rappel, le 27e SILA a été organisé sous le slogan "Lire pour triompher", rassemblant plus de 1000 maisons d'édition représentant 40 pays.

Panama

Le géant de la banane Chiquita licencie l'intégralité de son personnel

La filiale au Panama du géant américain de la banane Chiquita Brands va licencier tout son personnel restant, soit 1 600 personnes, après plus d'un mois de grève contre une réforme des retraites, a annoncé le gouvernement de droite, ce lundi 2 juin. Le Panama traverse une crise socio-politique depuis mars, quand une réforme de la Sécurité sociale a été adoptée par le Congrès. Des manifestations ont eu lieu dans la capitale et plusieurs endroits du petit d'Amérique centrale, sans pour autant réussir à faire reculer le gouvernement, critiqué par ailleurs sur d'autres fronts comme la possible réouverture d'une mine de cuivre ou un accord avec les États-Unis pour l'arrivée de militaires américains afin de participer à la sécurité du canal.

LA TOTALITÉ DE
SES SALARIÉS LICENCIÉS

Mais il est une région, à l'ouest du pays, frontière avec le Costa Rica, où le mouvement pour la défense des acquis sociaux n'a toujours pas faibli. De nombreuses routes restent bloquées et surtout, les employés de Chiquita, le géant américain de la banane, sont toujours en grève, malgré les propositions du gouvernement. Cette semaine, la filiale panaméenne a ainsi décidé de licencier l'intégralité de ses employés et de redéployer ses activités vers d'autres pays. En mai, Chiquita avait déjà annoncé le renvoi de près de 5 000 travailleurs. Mais il s'agissait essentiellement de journaliers, et la décision s'expliquait par l'arrêt de la production depuis plusieurs semaines, en raison d'une grève dénonçant la réforme de la Sécurité sociale au Panama. Cette fois, la filiale locale du géant américain de la banane est allée plus loin : elle congé-

die tous ses salariés, soit 1 600 personnes de plus. Le gouvernement avait pourtant fait miroiter aux employés la perspective d'une loi spécifique pour le secteur bananier. Il la conditionnait à la réouverture des routes de la région de Bocas del Toro.

COUP DUR POUR L'ÉCONOMIE DU PANAMA

Leur blocage a déjà fait perdre des dizaines de millions de dollars à cette zone touristique, récemment placée sous état d'urgence. Mais les manifestants n'ont pas voulu céder : ils attendaient au contraire que leur situation soit réglée avant de lever les barrages. S'il se confirme, le départ de Chiquita du Panama sera un coup dur pour le pays. La banane est sa principale production, représentant 18 % des exportations nationales pour plus de 300 millions de dollars de revenus. Chiquita détenait 90 % de ce marché.

Des touristes courent pour sauver leur vie sur les pentes de l'Etna en éruption



L'Etna est à nouveau entré en éruption. Le plus grand volcan actif d'Europe crache de la lave et des cendres incandescentes depuis lundi matin. Une vidéo partagée sur les réseaux sociaux montre des touristes dévalant la montagne en courant. Selon l'Institut italien de géophysique et de volcanologie (INGV), une coulée pyroclastique a été observée sur les pentes de l'Etna, autrement dit une sorte d'avalanche de cendres, de gaz et de roches incandescentes provoquée par un effondrement, en l'occurrence sur le flanc nord du cratère sud-est du volcan sicilien. Selon les premières observations, le phénomène serait cantonné à la Valle del Leone ("Vallée du Lion"), une zone est éloignée des villes et villages environnants. Par mesure de précaution, le niveau d'alerte pour les vols a été relevé au rouge, bien que l'aéroport international de Catane reste opérationnel. Selon l'INGV, l'activité du volcan

s'est intensifiée jusqu'à former une fontaine de lave – une phase d'éruption au cours de laquelle la lave en fusion est projetée hors du cratère. Selon l'institut, les tremblements, c'est-à-dire les vibrations mesurables dans le sous-sol, ont également augmenté. Les premières déformations du sol dans la zone du cratère ont également été enregistrées. L'Etna, qui culmine à environ 3.350 mètres d'altitude, entre en éruption plusieurs fois par an et est surveillé en permanence par des experts. Ces éruptions dites stromboliennes – des éruptions explosives régulières – offrent généralement un spectacle qui attire de nombreux spectateurs. Depuis début mai, l'INGV a signalé plusieurs éruptions dans la région.

Etats-Unis

Emporté par un tapis à bagages, un enfant de 2 ans sauvé in extremis dans un aéroport

Quelques secondes d'inattention qui ont failli virer au drame. Mercredi 28 mai, à l'aéroport Newar Liberty, près de New York (Etats-Unis), un enfant de 2 ans est monté sur un tapis à bagages avant de disparaître. Par chance, il a pu être retrouvé sain et sauf, rapporte la chaîne de télévision PIX11. La mère du petit garçon parlait avec un agent de la compagnie Jet-Blue quand l'enfant s'est hissé sur le tapis roulant situé à côté du comptoir. Puis il a atterri dans la salle des bagages enregistrés, au niveau inférieur, indique ABC7. Par chance, deux agents de sécurité se trouvaient à proximité, et ont pu récupérer le bambin qui s'approchait d'un des appareils à rayons X utilisés pour analyser le contenu des bagages. « C'est extrêmement dangereux. Il y a des déviateurs à l'arrière, qui sont en fait d'énormes poussoirs, ou leviers, qui poussent les sacs sur le tapis roulant approprié, ce qui peut à lui seul être mortel pour un jeune enfant », a commenté le vice-président du groupe de contrôle de sécurité K2. Des médecins sont intervenus pour examiner l'enfant, par mesure de précaution. Par chance, le petit garçon est ressorti indemne de cet accident. La jeune victime et sa famille ont pu partir, comme prévu, en Floride pour leurs vacances.

Turquie

Séisme de magnitude 5,8 et mouvement de panique : un mort et 69 blessés

Une adolescente est morte et soixante-neuf personnes ont été blessées à la suite d'un mouvement de panique suivant un séisme de magnitude 5,8, au large de Marmaris, station balnéaire située dans le sud-ouest de la Turquie, a annoncé mardi matin le ministre turc de l'Intérieur. "Une adolescente de 14 ans a été transportée à l'hôpital à la suite d'une crise de panique, mais a malheureusement perdu la vie malgré toutes les interventions", a précisé Ali Yerlikaya. Le gouverneur de la province de Mugla, Amir Çiçek, avait indiqué plus tôt dans la nuit que de nombreuses personnes avaient été blessées à la suite d'un mouvement de panique suivant le séisme. Selon l'institut américain de sismologie (USGS), le séisme a eu lieu dans l'océan, vers 00h17 dans la nuit de lundi à mardi, à une profondeur de 78 kilomètres. L'épicentre se trouve à cinq kilomètres au sud d'Içmeler. Le séisme a également été ressenti dans les îles du Dodécanèse en Grèce, en particulier sur l'île touristique de Rhodes.

Chine

Sauvetage in extremis d'une femme de 102 ans tombée d'un immeuble



Une scène dramatique s'est déroulée dans la province chinoise du Henan le 27 mai. Une femme de 102 ans a fait une chute de 12 mètres du deuxième étage d'un magasin. La centenaire serait sortie par la fenêtre après l'avoir prise pour une porte et s'est accrochée au cadre pour survivre. Heureusement, un groupe d'habitants du quartier s'est rapidement regroupé et a tendu du gazon synthétique en contrebas pour amortir sa chute.

Venise

Plusieurs personnes blessées après la chute d'un chêne de 50 ans

Une douzaine de personnes, dont des touristes étrangers, ont été blessées lorsqu'un arbre de 50 ans s'est effondré à côté d'un arrêt de bus à Venise. Le chêne est tombé sur un groupe de personnes qui attendaient dans une zone ombragée de la Piazzale Roma, dernier arrêt des bus et des taxis transportant les visiteurs depuis le continent vers la ville lagunaire. La blessée la plus grave est une Italienne de 30 ans, qui était assise sur un mur près de l'arbre avec ses deux enfants lorsque celui-ci est tombé. La femme est dans un état critique avec des blessures abdominales, tandis que ses enfants ont été placés sous assistance psychologique. Une autre Italienne, âgée d'une cinquantaine d'années, se trouve également dans un état critique après avoir été blessée à la poitrine. Un citoyen américain de 60 ans est en observation pour un traumatisme crânien, tandis que son compatriote de 70 ans a été blessé au visage. Deux touristes d'Europe de l'Est souffrent de contusions. Une vidéo de la scène montre que l'arbre s'est brisé au niveau du tronc, juste au-dessus des racines. "L'arbre était apparemment sain", a déclaré Francesca Zaccariotto, responsable des travaux publics de la ville, à l'agence de presse italienne ANSA. Elle a ajouté que l'arbre était surveillé comme d'autres dans la ville, et qu'il n'y avait eu aucun signe pouvant prévoir l'incident.

Distraite au téléphone, une femme tombe dans une bouche d'égout

Moment de choc dans une rue de Guaranda, en Équateur. Une femme marchait sur le trottoir tout en téléphonant. La passante n'a pas vu une bouche d'égout ouverte. Heureusement, la chute s'est bien terminée. La vidéo, tournée en août dernier, vient d'être publiée.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Le diable est ma patronne
15h00 L'homme qui m'a brisée
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h50 Espagne / France
21h55 Après match
22h15 Eurodreams
22h20 New York Unité Spéciale
23h35 Esprits criminels
00h30 Esprits criminels



3

07h16 La boîte à questions
07h21 La Bête
09h43 La plus précieuse des marchandises
11h02 La boîte à questions
11h12 En aparté
11h47 Clique
12h19 Plaine orientale
13h13 Guillermo Guiz : Ozzy
14h39 Hors-saison
16h31 Quand vient l'automne
18h12 La boîte à questions
18h20 Clique
18h55 En aparté
19h32 En aparté
20h09 The Agency
21h02 The Agency
21h48 Voyages au bout de l'effort
22h38 Clique
23h49 Clique
00h21 Plaine orientale
01h14 Les Paris du globe-cooker
02h13 Les kassos
02h15 Les kassos



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Que le meilleur gagne !
21h05 Que le meilleur gagne !
22h20 Que le meilleur gagne !
23h35 Les secrets des chefs
00h35 Les secrets des chefs
01h25 Les secrets des chefs

08h25 Orient-Express, le voyage d'une légende
09h50 L'invention du luxe à la française
11h20 Enquêtes archéologiques
12h00 Neuroatypie : penser et travailler autrement
12h35 Hatari !
15h10 Enquêtes archéologiques
15h40 Les jardins botaniques : Un sanctuaire pour la flore
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 La vie cachée des animaux de la ferme
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
19h55 Lost Boys and Fairies
20h55 Lost Boys and Fairies
21h55 Lost Boys and Fairies
22h55 L'histoire de "Scénario"
23h25 Architects : Summer Breeze Festival 2024
00h25 Cultures animales
01h10 Les questions qui fâchent
01h40 Lara Jenkins

TÉLÉVISION

15



2

20h10

TANDEM



Léa Soler rentre chez elle et découvre Paul, inconscient, blessé par balle. Elle appelle les secours, il est sauvé in extremis. La thèse d'un cambriolage ayant mal tourné est privilégiée officiellement, mais Léa mène une enquête parallèle. Peu après, elle fait connaissance avec Esther Dulac, la nouvelle procureure, sur la scène de crime d'un strip-teaser décédé lors de la «fête de divorce» d'une pharmacienne avec son groupe d'amies. Il s'agit de Jason Lerfray, déguisé en pompier, probablement décédé à cause d'un poison. L'enquête dévoile rapidement que la victime est un vrai soldat du feu.

Realisateur: Octave Raspail, Corinne Bergas



20h10

THE AGENCY



Osman surprend Samia et Martien dans un restaurant à Londres. Il cherche à découvrir la véritable identité de l'agent américain qui se fait appeler encore Paul Lewis. Pour tenter de retrouver des indices menant à Coyote, Henry envoie Owen fouiller son appartement à Minsk. Ce dernier découvre qu'une jeune femme squatte dans le logement vide. Elle prétend s'appeler Eva et travailler dans l'entreprise où officiait Coyote avant sa disparition.

Acteur: Michael Fassbender (Martien), Jeffrey Wright (Henry Ogletree), Richard Gere (Bosko), Curtis Lum (Guo), John Magaro (Owen)

Realisateur: Zetna Fuentes



22h24

Ligue des Nations UEFA

ESPAGNE / FRANCE



Sur la pelouse de l'Arena de Stuttgart, l'équipe de France emmenée notamment par Adrien Rabiot et Kylian Mbappé défie la Roja de Lamine Yamal, championne d'Europe en titre, pour tenter de décrocher une place pour la finale de la Ligue des nations, le 8 juin prochain à Munich. Les joueurs de Didier Deschamps vont tout mettre en oeuvre pour prendre leur revanche sur les Espagnols qui les ont éliminés l'an dernier (2-1) en demi-finale du championnat d'Europe des nations. L'entraîneur des Bleus devra trouver la bonne tactique pour mettre en défaut le redoutable collectif espagnol.



ORAN

28|21

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h47
20h15
71%
24 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-18
33-17
30-18
39-26
27-21
38-27

Mali

Au moins 30 soldats tués dans l'attaque d'un camp militaire

Au moins trente soldats ont été tués lors de l'attaque dimanche 1er juin d'un camp de l'armée dans le centre du Mali, ont indiqué des sources sécuritaires et un élu local, qui ont dit craindre un bilan plus lourd. "Nos unités sur le terrain rapportent la mort de 30 personnes côté amis (...) Nos hommes se sont battus jusqu'au bout mais ils n'ont pas eu le soutien nécessaire", a déclaré une source sécuritaire à Bamako, à propos de l'attaque du camp de Boulkessi, l'un des principaux de l'armée dans le centre du Mali. D'autres soldats sont "portés disparus" depuis l'attaque, a ajouté cette source. "Les djihadistes ont attaqué le camp de Boulkessi dimanche. Ils ont tout emporté ou brûlé. Le bilan est d'au moins 60 militaires tués", a affirmé pour sa part un élu local, sous couvert d'anonymat. Une seconde source sécuritaire malienne a fait état d'"une soixantaine de victimes du côté des forces maliennes". Parmi les victimes, "il faut compter les morts, les disparus et les militaires pris en otage", a précisé cette source. Dans un communiqué publié dimanche, l'armée malienne a confirmé l'attaque du camp de Boulkessi. "Les FAMA (forces armées maliennes, NDLR) ont vigoureusement réagi à cette attaque avant de se replier", a-t-elle ajouté. "Beaucoup d'hommes se sont battus, certains jusqu'à leurs derniers souffles (...) pour défendre la nation malienne contre l'obscurantisme et la barbarie humaine", poursuit l'armée, qui affirme que "des opérations ont permis de détruire plusieurs terroristes regroupés dans des lieux de repli". Lundi, un autre camp de l'armée malienne a été attaqué à Tombouctou (nord) par des "terroristes", ont indiqué des responsables militaire et administratif et des habitants.

Peuple sahraoui

Le Royaume-Uni dit respecter le droit à l'autodétermination

Le gouvernement du Royaume-Uni a dit respecter le principe d'autodétermination pour le peuple sahraoui, exprimant sa volonté de soutenir une solution mutuellement acceptable concernant le conflit au Sahara occidental. "En tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU et ami des pays de la région, la nouvelle position du Royaume-Uni vise à soutenir une solution mutuellement convenue au conflit, qui s'inscrit dans le processus mené par l'ONU et respecte le principe d'autodétermination", a indiqué le gouvernement britannique dans une déclaration publiée sur son site. "A l'approche du 50e anniversaire du conflit, il est crucial de saisir cette fenêtre d'opportunité pour parvenir à une résolution durable du différend, une solution qui offre un avenir meilleur au peuple du Sahara occidental", poursuit le gouvernement du Royaume-Uni. Dans un communiqué rendu public dimanche par le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, l'Algérie a formé le vœu "qu'en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni continuera de tenir le Maroc comptable de ses responsabilités internationales et qu'il continuera aussi de veiller au respect de la légalité internationale et en particulier la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation".

Parlement arabe

Appel à la communauté internationale à mettre fin au génocide sioniste à Ghaza

Le Parlement arabe a appelé mercredi la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, à prendre des "mesures urgentes et immédiates" pour mettre fin au génocide sioniste en cours contre la bande de Ghaza depuis octobre 2023. Dans un communiqué marquant le 58e anniversaire de la Naksa, survenue lors de la guerre des Six jours (5 juin 1967), le Parlement arabe a affirmé que "cet événement douloureux dans l'histoire de la nation arabe, qui a marqué un tournant ayant laissé des traces profondes dans la conscience des peuples arabes, incarne l'ampleur des défis auxquels la nation est confrontée dans sa quête pour recouvrer ses droits légitimes". Il a réitéré "sa ferme conviction selon laquelle la ques-

tion palestinienne restera la principale question centrale pour la nation arabe, et que la bonne approche pour parvenir à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la justice sociale dans la région et dans le monde dans son ensemble est de résoudre la question palestinienne et de permettre au peuple palestinien d'obtenir ses droits légitimes à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods Echarrif comme capitale". Il a tenu l'occupation sioniste "pleinement responsable de la poursuite du conflit dans la région, en raison de ses politiques agressives et systématiques, de la guerre de génocide qu'elle mène dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y com-

pris El-Qods occupée, des crimes horribles qu'elle commet contre les civils, de la politique de famine et de siège, des incursions répétées dans les villes palestiniennes et dans la sainte mosquée Al-Aqsa, et de l'escalade du rythme du colonialisme pour imposer une nouvelle réalité sur le terrain qui viole le droit international et les résolutions de légitimité internationale". Le Parlement arabe a, en outre, exprimé sa détermination à poursuivre "ses efforts parlementaires et diplomatiques dans les fora régionaux et internationaux pour soutenir la cause palestinienne, dénoncer les pratiques de l'occupation et faire pression pour que les auteurs de crimes soient tenus responsables devant les tribunaux internationaux".

Depuis le début de la guerre

Quatre millions de personnes ont fui le Soudan

Quatre millions de personnes ont fui le Soudan depuis le déclenchement de la guerre entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (FSR) le 15 avril 2023, a indiqué l'ONU mardi. "Il s'agit d'un jalon dévastateur dans la plus grave crise de déplacement de population au monde", a déclaré Eujin Byun, porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), lors d'une conférence de presse à Genève. La guerre a fait des milliers de morts et provoqué la plus grave crise humanitaire au monde. Selon les chiffres du HCR, lundi, 4.003.385 personnes avaient fui le Soudan en tant que réfugiés, demandeurs d'asile ou rapatriés. Parmi elles, 1,5 million ont fui vers l'Egypte, plus de 1,1 million vers le Soudan du Sud - dont près de 800.000 Soudanais du Sud qui étaient réfugiés au Soudan - et plus de 850.000 vers le Tchad, où le nombre de réfugiés soudanais a plus que triplé depuis le début



de la guerre, accueillait déjà plus de 400.000 réfugiés soudanais avant le début du conflit, et ce chiffre dépasse désormais 1,2 million. "Nous devons réagir", a déclaré Dossou Patrice Ahouansou, coordinateur principal du HCR au Tchad, depuis Amdjarrass, dans l'est du pays. Il a indiqué qu'un nombre croissant de réfugiés traversait la frontière, depuis fin avril

et les assauts des FSR sur les camps de réfugiés qui se trouvent autour d'El-Facher, capitale provinciale du Darfour. En un peu plus d'un mois, 68.556 réfugiés sont arrivés dans les provinces tchadiennes de Wadi Fira et de l'Ennedi Est, avec une moyenne de 1.400 personnes traversant la frontière chaque jour ces derniers jours, a-t-il précisé.

ONU

Election de cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité

Le Bahreïn, la Colombie, la République démocratique du Congo (RDC), la Lettonie et le Liberia ont été élus mardi membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies pour un mandat de deux ans à partir du 1er janvier 2026. L'Assemblée générale de l'ONU, réunie dans le cadre de sa 79e session, a élu les cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité pour le mandat 2026-2027. Ils prendront leurs fonctions le 1er janvier 2026 et exerceront leur mandat jusqu'au 31 décembre 2027. Le Bahreïn, la Colombie, la RDC, la Lettonie et le Liberia remplacent respectivement la Corée du Sud, le Guyana, l'Algérie, la Slovaquie et la Sierra Leone. Hormis la Lettonie, tous les autres candidats ont déjà siégé au Conseil : la Colombie à sept reprises, la RDC à deux reprises, le Bahreïn et le Liberia à une



reprise. Cette année, tous les groupes régionaux ont organisé des élections sans opposition, appelées "clean slate". Le Conseil de sécurité de l'ONU est composé de 15 mem-

bres : cinq permanents (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), et 10 membres élus pour deux ans par l'Assemblée générale, en tenant compte de la répartition géographique.